

# *La Revue d'Egypte Economique & Financière*

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique  
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION  
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue Rolo  
Tel. 46165 Tél. 27360 (7 lignes)  
B.P. 465 B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif  
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE  
DE PUBLICITÉ**

30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire  
9, Rue Rolo, Alexandrie

ABONNEMENTS

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10  
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

## *Au Sommaire :*

Les Nouvelles Lois Égyptiennes

**Le Contrôle des Compagnies d'Assurances  
travaillant en Egypte**

D'une semaine à l'autre

**La Revue Politique Égyptienne**

Notre Mouvement Cotonnier

**Premier Trimestre 1938/39**

L'Accord avec le Lancashire

**Le Rapport de la Délégation Égyptienne**

La Vie des Sociétés

**Les Assemblées Générales**

Filature Nationale d'Égypte — The Kafr-el-Zayat Cotton Cy.

La Situation Économiques Mondiale

**L'Évolution des Indices des Prix et la Production  
dans le Monde depuis 1928**

Rapports et Bilans

**Filature Nationale d'Égypte**

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937/38

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Infor-  
mations Financières - Informations Économiques de l'Étranger  
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles  
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.



## Les Nouvelles Lois Égyptiennes

# LE CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES TRAVAILLANT EN EGYPTE

Après quelques années d'études et après avoir passé par plusieurs commissions, le projet de loi constituant un contrôle sur les Compagnies d'Assurances travaillant en Egypte est entrée dans sa dernière phase. En effet, le projet de loi qui a été examinée par le Comité Technique du Ministère des Finances qui lui a apporté certaines modifications, vient d'être soumis au Conseil des Ministres qui l'a transmis à S.E. Abdel Hamid Badoui, président du Contentieux de l'Etat, pour lui faire donner la forme légale voulue.

Il faut donc espérer que cette fois-ci la nouvelle loi ne tardera pas à être promulguée, car il est temps que l'Egypte possédât une législation sur les assurances.

Les assurances, et en particulier l'assurance-vie, constituent aujourd'hui une branche importante de l'activité économique du pays. Par l'importance des capitaux assurés, des primes payées annuellement, par la valeur des immobilisations que possèdent en Egypte plusieurs sociétés et, enfin, par la création de sociétés égyptiennes d'assurances, il était devenu urgent de légiférer sur cette activité, comme cela se faisait dans les autres pays du monde. D'ailleurs, les Compagnies d'assurances furent les premières à se réjouir de la décision du Gouvernement, d'autant plus que l'absence d'une loi adéquate constituait, dans une certaine mesure, un empêchement à un développement sain de leur activité dans le pays. Si cette loi existait déjà, elle aurait constitué un obstacle à la faillite retentissante du Phoenix de Vienne.

Les dernières modifications apportées au projet de loi sur les assurances sont assez importantes et méritent d'être relevées.

### LES RESERVES MATHÉMATIQUES

On sait que les Compagnies d'assurances-vie pour parer aux sinistres, constituent des réserves que l'on appelle «mathématiques» qui sont en rapport avec les montants assurés. Le projet initial de la loi sur les assurances stipulait que les sociétés étaient tenues d'investir en Egypte le 20% de ces réserves pour les polices contractées dans le pays. Ce pourcentage pouvait être augmenté jusqu'à 60% par simple décision du ministre des Finances. Le Comité Technique dont nous parlons plus

haut a estimé nécessaire de renier cette garantie en lui donnant un caractère permanent. En effet, il a tout d'abord porté ce pourcentage à 30% dès la première année, en stipulant qu'il sera augmenté automatiquement jusqu'à 60% en bout de trois ans. Ce délai de trois ans doit permettre celles des sociétés étrangères travaillant en Egypte qui ont encore leurs réserves mathématiques investies en dehors du pays, de les rapatrier dans la proportion exigée par la loi.

La loi ne stipule pas le mode d'investissement. Il est évident que la préférence est laissée aux Compagnies qui auront le choix entre des placements immobiliers et des investissements mobiliers. Toutefois, le ministre des Finances dressera, par arrêté, une liste des valeurs mobilières que les Compagnies d'Assurances seront autorisées d'acquérir. Nous ne savons pas si cette liste comprendra uniquement des valeurs égyptiennes ou si elle contiendra également des titres étrangers; d'autre part, il n'a pas été spécifié quelles catégories de titres seront admises fonds d'Etat, obligations, etc., etc.

Nous voudrions cependant relever que vu le caractère assez étroit de notre marché, il serait prudent pour éviter une hausse trop brusque et partant indésirable de nos titres, d'établir une liste aussi complète que possible des valeurs égyptiennes et d'inclure dans cette nomenclature une assez grande quantité de valeurs internationales, comprenant particulièrement des Fonds d'Etat de pays dont les finances publiques sont saines. Cette politique permettra également aux sociétés d'assurances d'investir leurs réserves mathématiques en une monnaie correspondante à celle dans laquelle sont libellées les polices d'assurances. On sait que plusieurs assurés contractent des polices en livres sterlings, dollars, francs suisses, etc. Or, les Compagnies d'assurances sont tenues, pour éviter tout risque de change, d'investir leurs réserves afférentes à ces polices en ces mêmes monnaies.

Enfin, en établissant une liste assez importante, on permettra aux Sociétés d'avoir des placements facilement réalisables et non pas seulement des investissements en biens immobiliers dont la réalisation est d'un caractère moins aisé. Evidemment, cette liste ne devra comprendre que des valeurs de tout premier ordre.

### VALEURS DE RACHAT DES POLICES

Une autre modification importante apportée au projet initial est celle qui fait obligation aux Compagnies d'assurances-vie d'inscrire sur leurs polices les valeurs de rachats de ces dernières.

Cette modification est fort intéressante car elle permettra ainsi aux assurés de se rendre compte à l'avance des risques qu'ils courent au cas où ils cesseraient de payer leurs primes. Lorsqu'une assurance est rachetée ou si elle est arrêtée faute de paiement des primes, l'assuré se croit toujours lésé. Grâce à cet article de la loi, il lui sera possible de se rendre compte immédiatement des montants auxquels il aura droit, ce qui mettra fin à toute discussion et constituera une sorte de garantie pour l'assuré.

### AUTRES MODIFICATIONS

Parmi les autres modifications, signalons l'obligation de rédiger les polices d'assurances également en arabe, la faculté qui sera donnée aux assurés d'obtenir gratuitement tous les renseignements concernant la situation financière des compagnies; résultats, tableau de calcul de la mortalité etc., etc. Les tiers pourront se procurer ces informations moyennant paiement de P.T. 5.

Telles sont les modifications importantes apportées au projet de loi sur les assurances. Souhaitons donc que cette loi vienne le plus rapidement possible devant le Parlement, afin que sa promulgation ne tarde pas trop.

Souhaitons également que le Gouvernement avise à créer un corps d'actuaire particulièrement compétents, car le contrôle de la comptabilité des compagnies d'assurances et le calcul des réserves mathématiques exigent des connaissances toutes spéciales. On éviterait ainsi toute mesure arbitraire ou discriminatoire que pourrait provoquer l'incompétence d'inspecteurs peu au courant de ces questions.

L. NEUMAN.

### S.A. DES PRESSES LIBRES

Nous croyons savoir que le Conseil d'Administration de cette Société proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra à Alexandrie, le 21 décembre 1938, de distribuer un coupon de P.T. 71 par action, dont P.T. 20 ont été déjà payées à titre de dividende intérimaire.



# LA REVUE POLITIQUE ÉGYPTIENNE

## Hommage à la Dynastie

La semaine qui vient de s'écouler a été surtout marquée par l'hommage solennel rendu au grand-père de S.M. le Roi Farouk, Ismail pacha, par les colonies italiennes d'Égypte. L'inauguration solennelle du monument par le président du Sénat italien, S.E. M. Federzoni a été l'occasion de vibrantes manifestations de loyalisme et d'affection à l'égard de la Dynastie.

A propos des rapports italo-égyptiens, on a annoncé que des négociations seraient incessamment engagées, à Rome, pour normaliser les rapports politiques et économiques des deux pays. Nous avons déjà fait allusion la semaine dernière aux difficultés que rencontreront les négociateurs lorsqu'il s'agira de trancher la question du contingentement. Ajoutons qu'une convention aérienne entre les deux pays doit prochainement régler le survol du territoire égyptien pour les avions qui assurent la liaison entre l'Italie et l'Afrique Orientale.

## La Caisse de la Dette

La presse quotidienne a déjà annoncé l'abolition imminente de la Caisse de la Dette, l'accord de principe étant finalement intervenu.

Elle prévoit même que les crédits administratifs qui lui étaient affectés jusqu'à maintenant ne figureront plus dans le budget 1939/40. Quoique aucune confirmation n'ait encore pu être obtenue, il est certain que le gouvernement égyptien est soucieux de hâter la dissolution de cette institution qui, avec le Conseil Maritime et Quarantenaire à la veille de son rattachement à l'administration gouvernementale, représente le dernier ves-



tige de l'ancien régime capitulaire. Comme on l'a déjà annoncé le règlement des dettes s'effectuera par la Banque Nationale sous le contrôle du ministère des Finances.

## Entre l'Égypte et l'U.R.S.S.

L'extraordinaire paradoxe des échanges entre l'Égypte et l'U.R.S.S. a été souvent évoqué dans nos colonnes. On sait que les deux pays n'entretiennent aucune espèce de rapports officiels. Cet état de choses n'empêche que les Soviétiques écoutent dans la Vallée du Nil du bois et du pétrole pour une valeur de près d'un million de livres tandis qu'ils n'achètent que

pour une douzaine de livres de coton égyptien! Le Dr. Ahmed Maher, ainsi que son collègue du Commerce et de l'Industrie, en quête de nouvelles ressources et de nouveaux marchés, sont partisans d'une reprise rapide des rapports économiques des deux pays. Les délégués soviétiques, qui devaient arriver au Caire déjà le mois dernier, ont différé leur voyage parce que Moscou aurait posé comme condition à tout accord commercial la reconnaissance du gouvernement soviétique et l'ouverture d'une légation au Caire. Le gouvernement égyptien, qui se trouve dans une position délicate, doit procéder maintenant à une étude d'ensemble de toute la question. Le précédent regrettable d'il y a quelques années l'inspire à procéder avec circonspection. La Russie soviétique a en tout cas tous les avantages de son côté, car dans les conditions actuelles elle vend à l'Égypte sans rien lui acheter.

Cette situation ne peut évidemment durer et il faudra bien en arriver à un « modus vivendi » diplomatique qui permette de la régulariser. Comme les autres Etats démocratiques, l'Égypte peut facilement faire face à la propagande subversive par des moyens de police appropriés. La pré-



sence d'une légation soviétique au Caire n'est donc pas à redouter. Ce qui importe, c'est de stimuler l'expansion économique égyptienne.

## «Egyptian Markets»

Une bataille serrée se livre autour de l'adjudication des «Egyptian Markets». La campagne nationaliste que cette importante entreprise britannique a suscitée n'est pas restée sans effets. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la polémique engagée entre les journaux gauchistes et wafdistes à ce sujet. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous déplorons vivement le fait de vouloir transformer en argument politique une question essentiellement économique. Ce qui importe au pays c'est que la société fonctionne normalement et pour le plus grand profit de ses nombreux usagers de province. Souhaitons donc qu'on mette rapidement un terme à l'agitation politique inutile créée autour de cette affaire.

## Dans le monde des Assurances

Le projet de loi qui doit régir l'activité des sociétés en Égypte est entré dans sa phase définitive. Le projet soumis en dernier ressort par le Comité technique du ministère des Finances stipulait que les compagnies d'assurance étrangères devront investir dans le pays 30 0/0 au minimum de leurs réserves mathématiques avec une augmentation automatique jusqu'à 60 0/0, après une période de trois ans.

Quelques importantes modifications ont été également portées au projet initial. Il exige notamment la publication périodique de la situation financière des compagnies ainsi que chaque cinq années d'un tableau précisant les calculs des réserves mathématiques. Ce tableau devra être envoyé à tous les assurés.

La loi sera sans doute promulguée très prochainement. Elle est destinée à garantir le portefeuille égyptien contre les risques de déconfiture possible, comme celle dont furent victimes les assurés de « Phoenix », de Vienne. Notons enfin, que la plupart des grandes compagnies d'assurance ont devancé la loi et ont investi ou investissent une bonne partie de leurs capitaux dans d'imposantes constructions du Caire et d'Alexandrie.



## Notre Mouvement Cotonnier

# PREMIER TRIMESTRE 1938/39

Le graphique que nous présentons à nos lecteurs, donnera sans doute à ces derniers une idée plus claire de notre mouvement cotonnier au cours du premier trimestre de la saison, qu'un article bourré de chiffres et de commentaires.

Ce graphique représente nos arrivages et nos exportations semaine par semaine. Les chiffres inscrits se rapportent au nombre de cantars arrivés ou expédiés (en milliers de cantars)

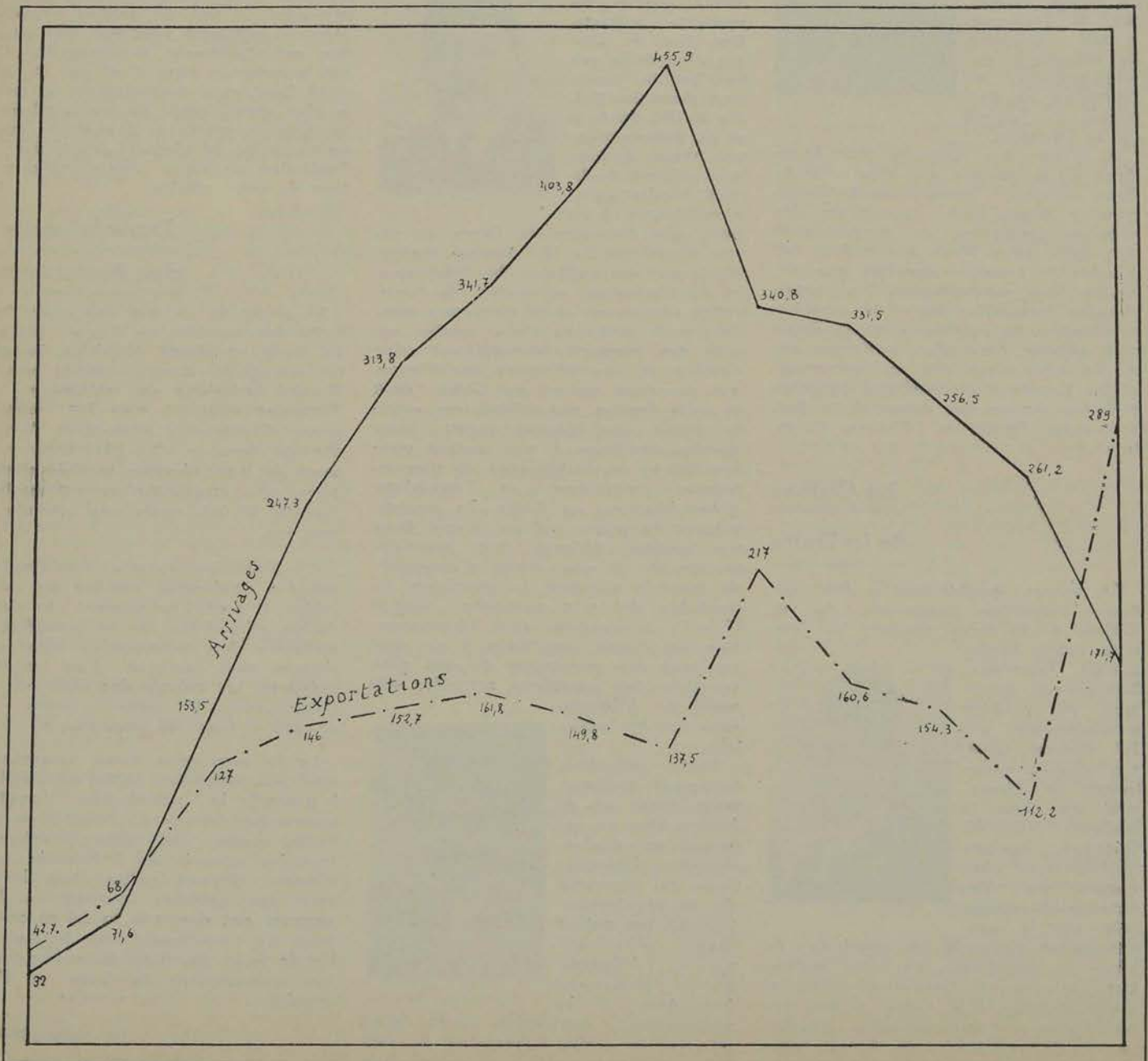
Comme on le voit, la saison semblait avoir bien commencé. Nos exportations, pendant quelques jours avaient dépassé les arrivages, tout en s'accroissant en même temps que ces derniers.

Malheureusement, l'espoir est rapidement déçu. Avant la fin de septembre, la courbe des arrivages coupe celle des exportations et monte verticalement, tandis que l'ascension de cette dernière tout en étant plus accentuée, n'est pas suffisamment forte

pour compenser l'augmentation des arrivages.

Ceux-ci continuent à s'élever sans discontinuer jusque vers la fin octobre, atteignant alors leur maximum. En même temps, l'ascension de la courbe des exportations devient de moins en moins prononcée, puis se transforme en chute.

(Lire la suite en page 21)





## L'ACCORD AVEC LE LANCASHIRE

# LE RAPPORT DE LA DÉLÉGATION ÉGYPTIENNE

Le Conseil des Ministres a approuvé au cours de sa réunion tenue la semaine dernière l'accord intervenu avec le Lancashire, après que le ministre des Finances eut soumis le rapport sur cet accord de la Commission chargée, sous la présidence d'Ammin Osman pacha, de mener les négociations avec le Lancashire. Voici le résumé de ce rapport :

À l'ouverture des négociations, dit-il, Sir Thomas Barlow soumit un memorandum exposant le point de vue britannique. Il donna, plus tard, une explication verbale plus détaillée de ce memorandum qui peut se résumer comme suit: L'industrie textile du Lancashire et celle de l'Égypte ont un commun objet, qui est d'empêcher que le marché égyptien soit submergé avec les cotonnades des pays qui ont adopté des mesures exceptionnelles pour appuyer l'écoulement de leurs marchandises sur les marchés étrangers, soit en dépréciant leur change, soit en accordant des facilités anormales à leurs exportateurs. L'élévation des tarifs douaniers ne constitue pas un moyen de défense approprié et cela pour des raisons techniques sur lesquelles il est inutile de s'étendre et surtout parce qu'il comporte un danger d'exagération qui se résout en une charge très lourde pour le consommateur et aussi, à la longue, en une perte pour l'État.

Une pareille méthode aurait, au surplus, l'inconvénient d'encourager l'industrie locale à compter uniquement sur la protection douanière. Par suite, la délégation du Lancashire estime que la politique des surtaxes, quoiqu'elle se justifie parfois, présente cependant des difficultés insurmontables. Aussi opine-t-elle pour l'établissement d'un régime de contingentement et la réduction des droits de douane. Cependant, cela ne signifie pas que l'Égypte doive importer des quantités illimitées et au delà de ses besoins, ainsi qu'on l'a pensé généralement, mais qu'on doit fixer simplement le maximum des importations, eu égard à la production de l'industrie locale et au montant de la consommation du pays.

La délégation du Lancashire reconnaît pleinement que toute politique cotonnière de l'Égypte doit s'inspirer en premier lieu des intérêts de l'industrie locale. Le Lancashire a suggéré en juin dernier que le montant des importations soit fixé à 170 millions de m2. et que cette quantité

soit répartie entre les divers pays dans la proportion de leurs achats en coton égyptien pendant la période 1927/31, qui constitue la dernière période de commerce normal.

Ce régime, dans l'idée du Lancashire, s'appliquerait aux quatre catégories suivantes de tissus: gris, blanchis, imprimés et teints, ainsi qu'aux filés teints. Si ce régime était appliqué, il assurerait à l'industrie locale une protection suffisante et rendrait inutile l'élévation récente des tarifs douaniers.

Le Rapport dit ensuite que la Commission égyptienne, ayant étudié ces demandes, décida qu'elle n'hésiterait pas à appuyer le point de vue exprimé par la Commission égyptienne, qui s'était rendu en Grande-Bretagne en 1935 et qui relevait sur la nécessité d'accorder un intérêt exceptionnel au marché britannique qui, en dehors de sa réputation d'honnêteté, a toujours absorbé plus de la moitié de la récolte du coton égyptien. Par suite,

la Commission n'épargna aucun effort pour trouver une solution favorable au Lancashire, mais qui ne porte pas de préjudice à l'industrie locale. Il est de notoriété que la surtaxe imposée en 1935 sur les cotonnades japonaises, sur les recommandations de la Mission Economique Egyptienne, apporta une aide efficace à l'industrie égyptienne, tout en renforçant la position de la Grande-Bretagne sur le marché égyptien. Mais cette situation fut de courte durée. En avril dernier, les tarifs furent de nouveau élevés, rendant précaire la position du Lancashire. Après pleine étude, la Commission estima devoir se départir d'une politique de surtaxe sur les importations des pays à change déprécié, vu les dangers de désorganisation du commerce extérieur de l'Égypte qu'elle entraînait. Cependant, elle ne put pas accepter, non plus, le système de quotas tel qu'il fut proposé au début par le Lancashire, d'abord parce qu'il ne voyait pas la justice de la période suggérée et ensuite par ce que les quotas

## BANQUE MISR

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Emad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

AGENCES et BRANCHES

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Caire), Mansourah, Tantah,  
Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum,  
Béni-Souef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Béba, El Fahn, Daïrout;  
Mailawi, Assiout.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS  
DE BANQUE



n'étaient pas basés uniquement sur les achats de coton. Ceci n'empêcha point pourtant la Commission d'envisager un système plus équitable basé sur les achats de coton et aux conditions suivantes :

1. — Que la répartition des contingents n'accorde aucune préférence à un pays au détriment d'un autre.

2. — Que la part de chaque pays soit révisée tous les ans, suivant ses achats en coton égyptien et que le total des contingentements soit fixé en rapport avec l'augmentation de la production locale.

3. — Que le système de contingentement n'ait aucun caractère contractuel entre l'Egypte et les pays intéressés et qu'il ne soit soumis à aucune durée formelle et fixe, mais qu'il comporte le statut des tarifs douaniers à savoir qu'il peut être modifié à volonté.

Si ces propositions sont acceptées, la Commission suggère que le Gouvernement fixe année par année le montant des importations en se basant sur les chiffres de la production locale au cours de l'année précédente et sur le pouvoir de consommation de la population. Ce système ne constitue pas, à proprement parler, un régime de contingentement. C'est un système sui generis et qui réalise les trois objets suivants :

a) Il assure à l'industrie locale une protection suffisante et qui la mette à l'abri d'un dumping étranger ;

b) Il encourage les pays étrangers à acheter du coton égyptien ;

c) Il satisfait le Lancashire, sans lui accorder pourtant aucun traitement de faveur.

S'étant assurée de ce que le régime en question remplissait les objectifs précédents, la Commission a étu-

dié le point de savoir si son application ne rencontrerait pas une hausse anormale des prix. Elle se persuade que cette seconde crainte était injustifiée, vu que l'industrie locale ne désirait pratiquer que des prix raisonnables et qu'elle réalisait parfaitement que si elle pratiquait des prix trop élevés, le Gouvernement pourrait recourir à une réduction des tarifs ou à une augmentation des quotas. Cependant, la Commission n'en conclut pas que telle serait nécessairement la politique de l'industrie.

Et ce qui concerne les difficultés d'exécution, la Commission pensa que le système de contingentement proposé se trouve dépourvu de plusieurs de ses inconvénients ordinaires. Les importations seront réparties entre les maisons d'importation proportionnellement au montant de leurs achats dans les années précédentes. Une proportion de 5% serait pourtant réservée aux commerçants qui s'introduiront nouvellement sur le marché.

La Commission ne prétend pas que ce système soit parfait, mais elle pense que la crainte d'une hausse des prix et des difficultés d'application est écartée. Ce qui importait c'était les résultats obtenus. S'il subsiste des difficultés, elles pourront être surmontées.

La Commission a proposé également de nommer un Comité du contingentement, comprenant des membres de l'industrie locale, des maisons d'importations, des Chambres de Commerce et du Gouvernement. Ces derniers y auront le dernier mot.

La Commission s'opposa à toute réduction des tarifs. La délégation du Lancashire objecta que sa mission tendait autant à l'obtention d'une réduction des tarifs, qu'à l'établissement d'un régime de quotas et que, par suite, elle ne pouvait souscrire à

cet accord sans se référer aux autorités compétentes en Grande-Bretagne. Finalement, après s'être mis en communication télégraphique avec ces derniers, le Président de la Délégation donna son consentement.

Il fut entendu que le montant à importer en 1939 s'élèverait à 140 millions de m<sup>2</sup> que le Gouvernement pourrait porter à 150 millions si l'intérêt public l'exigeait.

#### MONTS-DE-PIETE EGYPTIENS

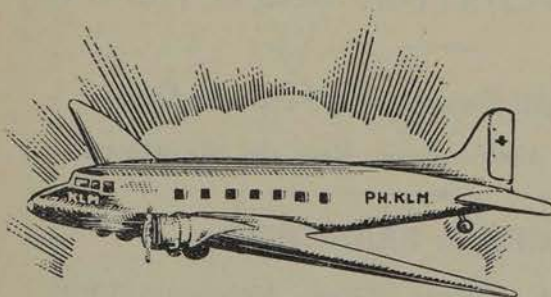
Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1937/38 s'élève, pour les agences d'Egypte à 2.780.968 fr. contre 1.915.692, et, pour l'agence de Beyrouth à 38.588 contre 582. Le bénéfice net ressort à 526.283 contre 1.157.852.

Les propositions du Conseil concernant l'emploi de ce solde, qui seront soumises à l'assemblée du 14 décembre, ne sont pas encore arrêtées.

L'an dernier, il avait été distribué un dividende de 70 fr. 61 brut et un remboursement de capital de 31 fr. 25.

Au débit du compte de profits et pertes intervient, cette année, une somme de 2.259.203 qui représente le règlement d'impôts contestés au sujet desquels un procès était en cours depuis plusieurs années.

Au bilan, les éléments se rapportant aux agences d'Egypte sont décomptés à 182 fr. 46 au lieu de 126,17 la L. égypt., et à 20 fr. (comme l'an dernier) la livre libano-syrienne. Le poste Agences d'Egypte est porté pour 50.091.707 contre 34.991.745 et l'Agence de Beyrouth pour 1.166.817 contre 996.369. Disponibilités en caisse et banque 1.711.758 contre 500.172. Engagements divers 8.333.351 contre 7.101.409. Aux fonds de prévoyance, la réévaluation de l'actif en Egypte passe à 36.192.569 c. 21.951.905.



# KLM

ROYAL DUTCH  
AIR LINES

## 3 SERVICES PAR SEMAINE

EGYPTE-EUROPE — EGYPTE-EXTREME-ORIENT

et vice versa

RAPIDITE - REGULARITE - CONFORT

AGENTS :

**F. VAN DER ZEE**

Alexandrie, 10, rue Chérif Pacha, Tél. 28655

**NETHERLANDS TRAFFIC AGENCIES**

Le Caire, 7, Sharia Manakh, Tel. 41559

C. L EYRES Port Said, 23, Quai Sultan Hussein, Tél. 2500

DIACARIS SHIPPING AGENCY, Suez, Tél. 149



## La Vie des Sociétés

# LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

## Filature Nationale d'Égypte. - The Kafr-el-Zayat Cotton Co.

### Filature Nationale d'Égypte

Vendredi 2 crt, dans les vastes et somptueux bureaux de M. Oswald Finney, a été tenue l'Assemblée Générale de la Filature Nationale d'Égypte, sous la Présidence de M. Michel Salvago, entouré de Sir Henri Barker, MM. Oswald Finney, Aly bey Emine Yéhia, A. J. Lowe, Raphael Toriel, Constantin M. Salvago, Administrateurs; M. Linus Gasche, Administrateur-directeur général; Mre Vattimbella, avocat-conseil.

M. Emile Hægeli faisait fonction de secrétaire.

MM. Georges Allemann et A. Shalam ont été nommés scrutateurs.

65.235 actions étaient présentes ou représentées.

Le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et passe la parole à M. Gasche, qui donne lecture du rapport du Conseil d'Administration, que nous publions par ailleurs.

Le Président demande aux actionnaires s'ils désirent quelques explications complémentaires, mais le rapport étant assez développé et les comptes très clairs, personne ne demande la parole.

On passe à l'ordre du jour :

1. — Les comptes et le rapport sont approuvés.

2. — La nomination de S.E. Ismail Sedky pacha au sein du Conseil est ratifiée à l'unanimité.

3. — MM. Oswald Finney et Constantin M. Salvago, administrateurs sortants sont réélus.

4. — La répartition de P.T. 45 est approuvée, et la date du 5 décembre est fixée pour le paiement du dividende.

5. — Les censeurs sont réélus aux mêmes émoluments.

Avant de lever la séance, le Président tint à adresser en son nom, au nom du Conseil d'Administration et au nom de tous les Actionnaires, les plus vifs remerciements et la plus profonde reconnaissance à M. Linus Gasche, véritable artisan de la pros-

périté de la Société. (De chaleureux et prolongés applaudissements soulignent ce passage du discours). Il adressa également à tout le personnel de la Filature ses remerciements pour les progrès réalisés et souhaita de les voir tous continuer leur oeuvre, dans la même voie, dans l'intérêt du pays en général. (De nouveaux applaudissements).

A l'issue de l'Assemblée il a été distribué aux actionnaires présents une boîte contenant 10 pelotes de coton perlé aux coloris variés, et deux paquets de 12 bobines fil à coudre blanc et noir, produits les plus récents de l'industrie nationale, et qui firent l'admiration de tous.

### The Kafr-el-Zayat Cotton Cy

Mercredi 30 nov. 1938 a été tenue l'Assemblée général ordinaire de la Kafr-el-Zayat Cotton Cy. Ltd. sous la Présidence de S.E. Ahmed Ziwer pacha.

Étaient présents: MM. Vladimir Sursock, D.J. Zerbini, Emile Cattau, Str. J. Zerbini, E.L. Phelp, G. Aghion,

Jean Triandafiloudis, A. Filus, Mortera, Mosseri, Parker, etc.

MM. Triandafiloudis et Mosseri sont nommés scrutateurs, 24.280 actions étaient présentes ou représentées, l'assemblée est en conséquence valablement constituée.

Le Président en termes émus fait les éloges de feu Charles Y. Watson, qui fut un des principaux animateurs de la Société ayant occupé pendant plusieurs années le siège de vice-Président. La séance est suspendue pendant cinq minutes en signe de deuil.

Le vice-Président, M. Vladimir Sursock donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

Quelques détails ont été donnés sur la Kafr-el-Zayat Land Cy., qui de son domaine de 4.200 feddans en a vendu 200, sur le solde 3.000 feddans sont de bonne qualité, 600 en voie d'amélioration et 400 sans grand avenir.

Le Conseil annonce qu'une Assemblée Extraordinaire sera convoquée le 23 décembre pour décider la répartition sous forme d'actions du « Compte Spécial Réévaluation d'Actif » qui s'élève à L.E. 174.544.

## L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL: Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social: LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

**Amélioration terres agricoles -**

**Exploitation**

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE



## LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

# L'ÉVOLUTION DES INDICES DES PRIX ET LA PRODUCTION DANS LE MONDE DEPUIS 1938

Nous avons, dans notre numéro du 3 décembre, publié un graphique permettant de suivre l'évolution des prix de gros dans le monde au cours des cinq dernières années et d'en tirer les enseignements que comporte, en ce qui concerne les possibilités d'exportation de la France, la courbe suivie par les indices annuels.

A l'appui des déductions auxquelles aboutissait cet exposé, nous croyons devoir — dans le tableau dressé ci-dessous — étendre sur les onze dernières années le relevé des indices de base reflétant les modifications profondes subies par l'économie mondiale durant cette période.

La première constatation qui se dé-

gage de ce tableau est que l'indice-or des prix mondiaux est à peu près revenu à son niveau le plus bas depuis 1928: s'il est quelque peu supérieur à celui de l'année 1934, il se situe aux environs des indices de 1933 et de 1935, la pointe de hausse qui s'était produite en 1936 et 1937 se trouvant complètement résorbée en

	1928	1929	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	100 1938	Sept. 1938	Oct. 1938	
<b>PRIX MONDIAUX (indices-or) : 1928 = 100</b>													
Produits végét. et animaux.....	100	88,2	65,3	47,4	37,8	34,3	32,6	34,8	40,1	46,8	37,36	36,1	35,1
Produits minéraux.....	100	103,4	82,8	61,7	51,5	49,7	45,1	45,4	50,7	62,1	49,3	49,7	50,7
Ensemble.....	100	93,3	71,7	52,4	42,5	39,4	36,8	38,6	44,1	52,3	41,8	41,1	40,6
<b>INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE : 1928 = 100</b>													
France.....	100	110	110	98	76	84	78	74	85	88	82 (1)	73 (1)	
Royaume-Uni.....	100	108	96	82	83	88	99	106	115	121	104	102	
Etats-Unis.....	100	107	88	73	58	70	72	81	95	99	79	80	
Allemagne.....	100	102	90	74	61	69	86	95	107	119	127	129	
<b>INDICES DES PRIX DE DETAIL : 1914 = 100</b>													
<i>France :</i>													
Or.....	111	124	125	124	111	105	100	89	89	75	59	58	59
Francs.....	584	621	618	609	546	519	491	440	480	611	698	703	727
<i>Royaume-Uni :</i>													
Or (2).....	157	154	143	119	90	82	75	75	70	84	83	80	
Monnaie nationale.....	157	154	143	130	125	120	122	125	140	140	138	139	
<i>Etats-Unis :</i>													
Or (2).....	151	154	144	119	100	78	65	72	77	80	75	74	
Monnaie nationale (3).....	151	154	144	119	100	97	109	121	82	85	80	79	
<i>Allemagne :</i>													
En reichsmarks.....	152	154	143	131	115	113	118	120	122	122	123	121	
Monnaie nationale.....	Indice non publié.												
<i>Italie :</i>													
Or.....	141	148	142	123	118	111	104	102	77	77	81	81	
Monnaie nationale (4).....	517	543	519	452	431	407	393	372,8	36,1	36,1	92,2	91,6	
<b>INDICES DES PRIX DE GROS : 1914 = 100</b>													
<i>France :</i>													
Or.....	129	126	110	94	83	76	74	71	75	69	56	52	53
Francs.....	634	623	543	462	407	388	366	347	405	563	653	646	654
Produits nationaux.....	619	635	591	527	468	434	407	374	444	588	688	664	670
Produits importés.....	660	602	458	314	298	306	294	299	335	519	591	615	626
<i>Royaume-Uni :</i>													
Or.....	140	137	120	98	73	70	65	64	68	78	72	69	
Monnaie nationale.....	146	139	117	101	98	97	99	103	108	125	111	108	
<i>Etats-Unis :</i>													
Or.....	140	138	124	105	93	75	64	68	69	73	66	66	
Monnaie nationale (5).....	97,6	96,5	86,4	73	65	66	75	80	80,8	86,3	78,3	78,3	
<i>Allemagne :</i>													
Or.....	140	137	125	111	96	93	98	102	104	106	106	106	
Monnaie nationale.....	Indice non publié.												
<i>Italie :</i>													
Or.....	134	131	112	94	85	77	75	81	82	70	76	76	
Monnaie nationale.....	491	481	411	342	310	283	276	318	368	437	470	471	
<b>COURS MOYENS DE £ ET \$</b>													
£.....	124,10	124,02	123,88	115,64	89,21	84,60	76,72	74,27	82,98	124,42	178,17	178,40	178,81
\$.....	25,50	25,53	25,48	25,51	25,46	20,50	15,23	15,15	16,71	25,14	35,93	37,17	37,51

(1) L'indice d'ensemble pour la France n'a pas été publié depuis 1937. Les derniers chiffres indiqués se rapportent en juin, septembre et août à un groupe d'industries comprenant : mines, industries chimiques, papier, métallurgie, automobile, bâtiment, industries diverses. N'y figurent pas : textile, cuir, gaz, électricité, etc... Le dernier indice remonte, pour les Etats-Unis au mois d'août, pour l'Allemagne, au mois de juillet.

(2) Depuis 1936, indices calculés sur le cours officiel du change à Paris.

(3) Indice révisé. Se rapporte depuis juin 1936 à l'indice : 1923-25 = 100.

(4) Depuis 1935, l'indice est calculé sur la base de 1928 = 100.

(5) Indices du Bureau of Labor of 1926 = 100.



ce qui concerne les produits végétaux et animaux, et fortement diminuée à l'égard des produits minéraux.

Le pouvoir d'achat de l'or par rapport à ces différents produits a augmenté de près de 150% par rapport à 1938. Cette indication est corroborée par le fait qu'en Angleterre et aux Etats-Unis l'indice du prix de la vie — exprimé par celui des prix de détail en monnaie nationale — n'a pas augmenté, ce qui montre que le pouvoir d'achat du dollars et de la Lst. malgré leur baisse par rapport à l'or n'a pas varié.

La baisse de 60% des prix mondiaux correspondant à peu près à la réduction apportée à la valeur du franc depuis 1928, le pouvoir d'achat de la monnaie française vis-à-vis des matières premières ayant un marché mondial demeure donc actuellement à peu près le même qu'il y a dix ans. Cette constatation — comme en témoigne l'ascension des prix de détail en France — ne saurait s'appliquer au marché intérieur, sur lequel pour deux denrées essentielles, le blé et le sucre, le système de protection du marché intérieur permet de pratiquer des taux supérieurs à ceux des marchés mondiaux. Par contre, en France, les prix industriels sont déprimés tant par les incidences de la crise mondiale et de la situation intérieure française que par l'institution d'une commission des prix qui n'a pas laissé la hausse se produire dans les industries où la demande aurait permis un relèvement des prix et, partant, un accroissement de la production. Ainsi s'est trouvée entravée à différentes reprises une amélioration de la conjoncture économique, due parfois à des circonstances passagères, mais qui n'en aurait pas moins bénéficié à l'ensemble.

Le maintien artificiel des prix des produits fabriqués à un niveau «ne varietur» a d'ailleurs eu pour conséquence de faire disparaître peu à peu les initiatives individuelles et de faire obstacle à de nouveaux investissements de capitaux. Un décret-loi en rétablissant la libre concurrence dans certains domaines vise d'ailleurs à porter remède à cette situation.

Nous avons souligné, à l'égard des prix de gros, dans notre numéro du 3 courant le mouvement inverse qu'ils accusent dans les pays à monnaie libre et les nations à gouvernement autarchique. Il est cependant intéressant de souligner que les prix de gros exprimés en or, après avoir été en France, jusqu'en 1931, inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, se sont établis pendant les cinq années suivantes (1932, 1933, 1934, 1935 et 1936) au-dessus du niveau de ceux du Royaume-Uni et de l'Amérique.

La situation s'est à nouveau retournée depuis 1937 et le mouvement n'a fait que s'accroître en 1938 : l'indice-or des prix de gros en France, qui était en 1937 inférieur de 13% à l'indice anglais et de 5,8% à l'indice américain, se trouvait ramené en octobre dernier à un chiffre inférieur

respectivement de 30% et de 24% à celui de ces deux indices.

D'autre part, le rapport entre l'indice des prix de gros exprimé en francs-papier et le change de la Lst. et du dollar, indique que le même produit qui, en 1928, revenait en France à plus de Lst. 5 et à près de doll. 25 — et pour lequel il fallait encore, en 1935, payer Lst. 4 14 sh. et près de doll. 23 — ne nécessitait plus, en octobre 1938, pour les acheteurs anglo-saxons qu'un débours de Lst. 3 13 sh. et de dollars 17,4.

A l'égard de la France nous trouvons donc en présence des constatations suivantes : d'un côté, maintien du pouvoir d'achat du franc sur les grands marchés mondiaux de matières premières malgré les dévaluations successives de celui-ci, larges possibilités d'exportation de ce pays grâce à des prix de gros inférieurs à ceux de tous les grands producteurs internationaux ; de l'autre côté, production industrielle en forte réaction. Les deux premiers points devraient comporter logiquement les éléments de la solution qu'appelle le troisième. C'est dans la disparition des facteurs qui faussent le rapport normal entre ces trois données que réside l'une des conditions premières du redressement de la situation.

Or, pour deux raisons principales, le bas niveau des prix en France n'a pas constitué à l'égard de ce pays un stimulant analogue à celui dont la production française avait bénéficié dans certaines périodes, notamment en 1924 et 1928, en dépit du raffermissement du franc sous le ministère Poincaré :

1. — A l'intérieur : instabilité des conditions du travail et du crédit ;

2. — A l'extérieur, variations incessantes des grandes monnaies directrices.

Un tel état de choses rend impossibles les contrats à longue échéance, condition même des exportations pour des quantités importantes. C'est ce qui explique qu'à de récentes assemblées de grandes sociétés françaises — celles de la Compagnie Française des Métaux et de la Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer, pour ne citer que les dernières — les rapports ont pu mentionner que des ordres de l'étranger avaient dû être déclinés en raison de l'impossibilité de contracter à leur égard à des prix et délais fermes.

Cependant, il ne fait pas de doute que dans le monde s'accroissent les signes d'une reprise économique qui commence d'ailleurs à se dessiner nettement aux Etats-Unis.

Si l'Europe, où se manifestent cependant des symptômes d'amélioration, notamment en ce qui concerne le marché des produits métallurgiques, tarde à être gagnée par la contagion de ce renouveau d'activité — dont l'éclosion pouvait d'ailleurs être prévue, étant donné l'évolution de la si-

tuation que traduisent les indices relevés dans le tableau ci-après — c'est que ce continent souffre encore des inconvénients multiples qu'entraînent l'absence de stabilité des monnaies, les restrictions artificielles apportées aux mouvements de capitaux, la situation anormale du marché du crédit et de l'escompte et le non-règlement du problème des dettes de guerre et des prohibitions des émissions étrangères aux Etats-Unis.

La stabilisation des monnaies est d'ailleurs à l'ordre du jour. Voici d'ailleurs les déclarations faites à cet égard à l'assemblée de l'Association of Investment Trust — organisme qui groupe 245 trusts au capital global de plus de Lst. 400 millions : « La stabilisation des monnaies, ne saurait être unilatérale et la Grande-Bretagne pourrait en prendre l'initiative. Le capital est prêt à travailler, mais il faut le guider et il faut qu'il bénéficie d'une base solide des monnaies convertibles, ainsi que d'un emploi scientifique et économique de l'argent bon marché ».

Récemment, Sir George Paish publiait dans le « Statist » un article dans lequel il suggérait que « toutes les restrictions devraient être abrogées sur les marchés de Londres, New-York, Paris et Amsterdam, afin que les capitaux nécessaires pour faire face aux besoins du monde soient fournis sans entrave dès le rétablissement de la confiance ».

Il est hors de doute que la restitution d'un caractère normal au mécanisme des échanges internationaux de capitaux permettrait à l'Europe d'entrer rapidement dans le cycle de redressement qui s'annonce en Amérique. Etant donné le niveau actuel des prix en France, ce pays serait particulièrement, très rapidement, à en tirer des avantages considérables.

## CHAMBRE DE COMPENSATION

### CAIRE

du 28 nov. au 3 déc.

Nombre des effets présentés à la Compensation	
10.163 d'un montant de	1.454.420
Même semaine 1937 :	
9.582 d'un montant de	1.102.310
Total du 1er janvier 1938 à ce jour :	
445.584 d'un montant de	66.116.222
Même période en 1937 :	
433.232 d'un montant de	67.567.691

### ALEXANDRIE

du 28 nov. au 3 déc.

Nombre des effets présentés à la Compensation	
5.416 d'un montant de	1.384.886
Même semaine 1937 :	
4.708 d'un montant de	1.236.963
Total du 1er janvier 1938 à ce jour :	
234.692 d'un montant de	50.937.927
Même période 1937 :	
235.685 d'un montant de	55.931.301



## RAPPORTS ET BILANS

## FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

## Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937/38

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel sur l'Exercice 1937-1938 de votre Société et de soumettre à votre examen et approbation le Bilan et le Compte « Profits et Pertes », clôturés au 30 septembre 1938.

Ce dernier, après déduction de tous frais généraux et administratifs fait ressortir un bénéfice de L.E. 132.060 et 400 m/ms.

Cette année aussi, le développement constant dans les différents domaines de notre activité ne s'est pas arrêté ; au contraire, nous pouvons signaler des résultats supérieurs dans nos diverses branches de fabrication. La production a été l'objet de tous nos soins et le résultat obtenu au point de vue qualité et quantité, a donné toute satisfaction.

D'autre part, l'attention que nous portons à notre approvisionnement en matière première nous a mis à même de nous couvrir, cette année aussi, à des conditions avantageuses que nous souhaitons voir se réaliser à nouveau dans l'avenir.

Toutefois, il convient de faire ressortir que nos résultats ne correspondent qu'approximativement à un bénéfice brut de 10 o/o et à un bénéfice distribuable de 4 1/2 pour cent sur une affaire d'une valeur équivalente à la vôtre.

Vous savez, Messieurs, que votre Conseil d'Administration, avec votre entière approbation, a, depuis la fondation de votre Société, suivi une politique économique saine et d'extrême prudence et que, dans le souci constant de renforcer la capacité de production de notre outillage, nous nous sommes, au cours de longues années, imposé des sacrifices énormes. Nous nous permettons de vous rappeler qu'en 1924-1925, après les quelques années de prospérité d'après-guerre, nous avons procédé, d'un seul trait de crayon, à un amortissement d'actif de L.E. 120.000 et ce, indépendamment des amortissements substantiels et réguliers qui ont été faits chaque année. En outre, d'autres sommes très importantes ont été dépensées durant chaque exercice pour le maintien et la modernisation de notre outillage et ont été portées, au fur

et à mesure, directement au chapitre des dépenses courantes.

Vous n'ignorez pas non plus qu'au moment même de la fondation de votre Société, en 1911-1912, en prenant la suite de l'Anglo-Egyptian Spinning & Weaving Co. Ltd., cette dernière vous a cédé, pour la somme de L.E. 25.000, ses terrains, bâtiments et machines qui, actuellement, représentent une valeur sensiblement supérieure. Il en est de même du terrain de 20.000 pics que nous avons acheté en 1916 au prix de P.T. 50 le pic.

En considérant tous ces éléments, il ressort que les chiffres figurant dans notre Bilan sous les comptes « Terrain », « Bâtiments » et « Machines », sont certainement bien inférieurs à leur coût en cas de reconstruction.

Nous possédons aujourd'hui, en parfait état de fonctionnement et de rendement, cinq filatures et une installation de tissage avec leurs moteurs électriques et toutes les machines accessoires, ainsi qu'une puissante force motrice avec réserves. De plus, dans notre Bilan, nous portons : « pour mémoire » les matériaux d'industrie, alors que ceux-ci font partie effective et indispensable de notre outillage et représentent une valeur très appréciable.

Des calculs faits, nous croyons pouvoir dire que l'érection de nouvelles installations de la puissance de production telle que la nôtre, avec les fonds de roulement nécessaires, exigerait un capital d'au delà d'un million et quart de livres.

Par conséquent, vous voyez, Messieurs, que les résultats obtenus au cours de cet exercice, quoique satisfaisants, répondent à des bénéfices normaux d'une entreprise industrielle de l'importance de la vôtre. Vous trouvez aujourd'hui dans votre affaire le fruit de votre patience et des sacrifices que vous avez consentis jusqu'à ce jour et que nous vous recommandons chaudement de faire également à l'avenir pour permettre la continuation du développement de votre entreprise.

Les résultats obtenus par nos Sociétés-Sœurs sont également satisfaisants.

La Société Egyptienne des Industries Textiles a, au courant de l'été, entièrement terminé le montage de ses nouvelles installations et a réalisé du progrès dans la voie de la formation de sa main-d'œuvre. Elle a mis sur le marché une série de nouveaux articles, en blanchi, teint et imprimé, auxquels la clientèle a accordé l'accueil favorable qu'elle réserve habituellement à nos produits.

Nous avons, au cours de cet exercice, payé à la Société Egyptienne des Industries Textiles L.E. 80.000, représentant le solde de notre quote-part dans l'augmentation de son capital social, de sorte qu'au 30 septembre 1938, notre participation se chiffre par L.E. 200.000, somme qui figure à l'actif de notre Bilan.

\*\*\*

Les résultats financiers de la Société Egyptienne de l'Industrie de Bonneterie ont été les mêmes que l'année précédente. Au point de vue technique, cette Société suit le même rythme de progrès que nos autres Sociétés, ayant pour but une augmentation continue de sa capacité de production.

Les autres Sociétés, dans lesquelles nous sommes intéressés, continuent à donner satisfaction et nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats jusqu'ici acquis

\*\*\*

Au cours de cette année, nous avons monté également une installation pour la fabrication du fil à coudre. Les premiers essais ont donné d'excellents résultats et nous espérons que, dans un proche avenir, cette nouvelle branche pourra être élargie.

\*\*\*

Avant de vous soumettre les comptes, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Gouvernement de Sa Majesté pour les sages mesures adoptées en vue de la sauvegarde de l'expansion de l'industrie nationale.

\*\*\*

Les comptes de l'exercice 1937-1938, qui sont soumis à votre exa-



## BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1938

men et à votre approbation, établissent ce qui suit :

Les bénéfices nets, disponibles, déduction faite de toute charge sociale et de toute somme que votre Conseil d'Administration a jugé opportun d'affecter à tout amor-

	L.E. M.
tissement, s'élève à...	112.279,295
De cette somme il y a à déduire conformément à l'article 42 des Statuts :	
5 % à la Réserve Statutaire : L.E. 5.613,965	
5 % au Conseil d'Administr. L.E. 5.613,965	11.227,930
	<u>L.E. 101.051,365</u>
5 % de Dividende aux Actionnaires sur le capital social de L.E. 487.500, soit P.T. 19,5 par action	24.375,—
	<u>L.E. 76.676,365</u>
Transfert aux Fonds de Réserve	45.500,—
laissant ainsi un solde de	31.176,365
auquel est à ajouter le reliquat de l'année dernière	4.090,759
Du montant disponible de	35.267,124
nous vous proposons de distribuer un Dividende supplémentaire de P.T. 25,5 par action, soit sur 125.000 Actions	31.875,—
et de reporter à nouveau	<u>L.E. 3.392,124</u>

Si vous acceptez cette répartition, vous aurez à toucher P.T. 45 par Action, contre remise du Coupon No. 20, payables aux guichets de The National Bank of Egypt à Alexandrie et au Caire, à partir du 5 décembre 1938.

Votre Conseil, certain de se faire votre interprète, adresse ses vifs remerciements à notre personnel qui, par son travail intelligent et assidu, contribue au progrès de votre Société.

Au début de l'année, S.E. Ismaïl Sedky pacha, appelé aux hautes fonctions de ministre des Finances, s'est vu obligé de présenter sa démission comme Administrateur de votre Société. Cependant après avoir quitté le ministère des Finances, Son Excellence a bien voulu accepter de reprendre son Siège au sein de votre Conseil et nous sommes heureux de soumettre sa nomination à votre ratification.

Les Administrateurs dont le mandat touche à sa fin cette année, sont Messieurs Constantin Salvago et Oswald J. Finney.

Ils se présentent à la réélection.

Le Conseil d'Administration.

A C T I F		L.E. M.	L.E. M.
Terrains		15.283,521	
Immeubles : moins amortissements		83.956,584	
Machines : moins amortissements		197.121,551	
			<u>296.361,656</u>
Mobilier			1.279,916
Nouvelles installations en cours			98.152,077
Participations :			
Société Egyptienne des Industries Textiles S.A.E. : 50.000 Actions de L.E. 4 chaque	200.000,—		
Société Egyptienne de l'Industrie de Bonneterie, S.A.E. : 10.000 Actions de L.E. 4 chaque	40.000,—		
			<u>240.000,—</u>
Titres et Commandites			8.124,008
Débiteurs :			
Sociétés Sœurs	22.061,801		
Divers	92.660,166		
			<u>114.721,967</u>
Paiements d'Avance :			
Assurances, Impôts			1.141,963
Fonds Disponibles :			
En Caisse	2.637,058		
En Banques	234,210		
			<u>2.871,268</u>
Stock au 30 septembre 1938, certifié par l'Administrateur-directeur général :			
Coton, Tissus, Filés	86.667,589		
Matériaux d'Industrie Pour Mémoire	1,—		
			<u>86.668,589</u>
Compte d'Ordre :			
Dépôt Statutaire des Administrateurs : 2.600 Actions déposées en Banque	10.140,—		
			<u>849.321,444</u>

P A S S I F		L.E. M.	L.E. M.
Capital, autorisé et émis :			
125.000 Actions de £ 4 chaque = £ 500.000		487.500,—	
Réserve Statutaire		94.812,163	
Divers Fonds de Réserve		54.500,—	
Réserve Spéciale pour Débiteurs Défaillants :			
10 % sur Compte Débiteurs		11.472,196	
Créditeurs :			
Créditeurs Divers	41.611,218		
Banques	6.308,012		
Caisse de Prévoyance Employés	16.966,696		
			<u>64.885,926</u>
Compte Profits et Pertes :			
Report de l'Exercice 1936-37	4.090,759		
Bénéfice de l'exercice 1937-38	132.060,400		
			<u>136.151,159</u>
Compte d'Ordre :			
Dépôt Statutaire des Administrateurs	10.140,—		
			<u>849.321,444</u>

## Rapport des censeurs

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons vérifié le Bilan ci-dessus avec les Registres et Documents y relatifs. Ce Bilan est bien établi de façon à faire ressortir la situation exacte de la Société, et ce, d'après les explications qui nous ont été fournies et ainsi qu'il appert de l'examen des écritures de la Société.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

(Signé) : RUSSELL & Co.  
Chartered Accountants.

Alexandrie, le 22 novembre 1938



## Compte Profits et Pertes pour l'exercice arrêté au 30 Septembre 1938

D O I T	L. E. M.
Assurances .....	2.269,111
Impôts .....	2.213,638
Intérêts .....	436,210
Honoraires du Secrétaire du Conseil d'Administration.....	150,—
Allocation aux Censeurs .....	200,—
Frais d'Administration .....	4.273,342
Bénéfice Net .....	132.060,400
	141.602,701
A V O I R	L. E. M.
Compte Fabrication :	
Bénéfice Brut de l'Exercice .....	132.755,201
Loyer .....	1.847,500
Bénéfices des Participations .....	7.000,—
	141.602,701

## Le Commerce International de Certaines Matières Premières

Sous le titre « Le commerce international de certaines matières premières et denrées alimentaires par pays d'origine et de consommation 1937 », le Service d'Etudes économiques de la Société des Nations vient de faire paraître un nouveau volume — le troisième de son espèce — qui donne un aperçu du mouvement de ces marchandises d'un pays à l'autre.

Ce nouveau volume est plus complet que les précédents. Il contient des statistiques provisoires pour 1937 ainsi que les statistiques révisées et complétées pour 1935 et 1936. Ces statistiques portent sur 38 articles au lieu de 35 précédemment, parmi lesquels le blé, le sucre, le caoutchouc, le bois sous diverses formes, les cuirs et peaux, la laine, le coton, la soie, le fer et l'acier, le cuivre, l'essence.

Diverses améliorations ont été apportées à l'ouvrage par rapport aux éditions antérieures. Le tableau relatif aux peaux comporte maintenant une distinction entre peaux humides et peaux sèches. Le tableau concernant le bois a été refondu et indique non seulement les conifères mais aussi les bois durs ronds. Le nombre de pays importateurs figurant aux divers tableaux a été porté à 123 au lieu de 42 dans le premier volume, de sorte que les statistiques embrassent pour ainsi dire le monde entier, les 123 pays en cause représentant 98% du total du commerce mondial (tandis que les 42 pays précédemment considérés ne représentaient que 84%).

L'ouvrage « Le commerce international de certaines matières et denrées alimentaires par pays d'origine et de consommation 1937 » répond aux desiderata formulés par des hommes

d'affaires et par d'autres milieux. Ceux-ci se plaignaient de ce que souvent les importations d'un article donné qu'indiquent les statistiques d'un pays importateur ne correspondent pas avec les statistiques du pays exportateur visant la même transaction.

Le Comité d'experts statisticiens de la Société des Nations, institué en vertu de la Convention internationale de 1928 concernant les statistiques économiques, prit, dès juin 1934, des dispositions qui, avec l'approbation du Conseil et l'accord des Gouvernements parties à la Convention de 1928, devaient permettre l'élaboration de cet ouvrage qui indique la destination définitive de produits exportés.

Les divergences entre les statistiques commerciales des divers pays, dont se plaignaient les hommes d'affaires et économistes intéressés proviennent pour une grande part de l'utilisation de procédés différents pour enregistrer la provenance et la destination des marchandises. Dans le cas des importations, les statistiques indiquent soit les pays d'origine ou de production, soit les pays de consignment, soit les pays d'achat. Dans le cas des exportations, elles indiquent soit le pays de consommation finale soit le pays de consignment, soit encore le pays de vente. Afin de rendre plus comparables entre elles les statistiques du commerce extérieur des divers pays, les parties à la Convention de 1928 tentèrent une expérience portant sur les divers systèmes d'enregistrement de la provenance et de la destination des marchandises. Le Comité d'experts statisticiens tira de cette expérience les conclusions qu'elle comportait. On

peut les retrouver dans le rapport qu'il fit à la suite de sa session de décembre 1933 qui expose notamment les multiples raisons pour lesquelles une détermination des courants commerciaux dans le monde n'est pas réalisable pour certaines catégories de marchandises par le rapprochement des statistiques nationales d'importations et exportations. La principale difficulté provient de ce que si les statistiques des importations ont trait à un fait accompli, les statistiques des exportations mentionnant le pays de destination indiquent une intention ou une présomption, mais non un fait. Avec l'aide des Gouvernements, le Comité d'experts statisticiens a cherché à obtenir et a effectivement obtenu sur le mouvement des marchandises entre les pays producteurs et les pays consommateurs, des renseignements plus satisfaisants que ceux qu'il était possible de se procurer auparavant sur les statistiques nationales ordinaires du commerce extérieur.

L'effort a porté sur un nombre limité de matières premières et denrées alimentaires. Une comparaison entre les trois volumes publiés jusqu'à présent permettra de mesurer les progrès accomplis et il n'est pas douteux que le volume qui vient de paraître présente à tous égards une amélioration considérable et un très grand intérêt.

### COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

#### COMITE DU COTON

#### Résumé des informations reçues en novembre 1938

**Basse-Egypte.** — Il ne restait, en novembre, que peu de coton sur pied dans le Nord du Delta; dans le Sud, la cueillette était terminée depuis la fin du mois d'octobre.

Le rendement au feddan, dans le centre et la partie septentrionale du Delta, est, suivant les variétés, de 25 à 40 pour cent moindre que celui de l'année dernière; dans le reste du Delta de 15 à 20 pour cent moindre.

Le rendement à l'égrenage, pour le mois de novembre est à peu près le même que celui du mois dernier. Pour la saison, il est, suivant les variétés de 2 à 4 pour cent moindre dans le Nord du Delta et de 1 à 2 pour cent moindre dans la partie méridionale.

**Haute-Egypte et Fayoum.** — La cueillette était terminée depuis fin octobre.

Le rendement au feddan est de 15 à 20 pour cent moindre que celui de l'année dernière; le rendement à l'égrenage, pour la saison, est à peu près le même.

Nous basant sur l'ensemble des renseignements que nous avons obtenus, nous estimons la récolte à environ 7.190.000 cantars, scarto exclu.

Pour le Comité :  
M. A. Farghaly.



# LE COMMERCE MONDIAL PAR LE CANAL DE SUEZ

Le mouvement maritime s'est établi pour l'ensemble des trois premiers trimestres à 25.753.000 tonnes de jauge nette, Supérieur à tous les résultats enregistrés jusqu'en 1936 pour cette même période de l'année, ce chiffre est toutefois en diminution de 1.630.000 tonnes ou de 6 pour cent sur le résultat correspondant de 1937.

Mais les trois trimestres sont trop inégaux par le trafic pour qu'il ne soit pas utile d'en établir l'importance respective et de faire ressortir ainsi la faiblesse particulière du deuxième trimestre et la résistance à la baisse qui caractérisa le troisième.

(en milliers de tonnes de jauge nette)

	1937	1938
1er trimestre	9.056	9.016
2ème trimestre	9.490	8.154
3ème trimestre	8.837	8.583

La diminution pour l'ensemble des trois trimestres atteint les deux mouvements du transit, mais plus particulièrement le courant Nord-Sud qui s'abaisse de 7.9 pour cent, alors que le courant Sud-Nord est réduit dans une proportion moitié moindre.

tonnage net par directions

	1937	1938
(en milliers de tonnes)	(neuf mois)	(neuf mois)
Nord-Sud	13.542	12.466
Sud-Nord	13.841	13.287
	27.383	25.753

Loin de participer à la diminution générale, les navires postaux présentent un accroissement de 574.000 tonnes ou de 63 pour cent qu'ils doivent au développement des services tant sous pavillon italien que sous pavillon anglais.

Au contraire, sur leur chiffre très élevé des trois trimestres de 1937, les navires de commerce chargés perdent 1.027.000 tonnes ou 8,2 pour cent, en raison surtout de la faiblesse des passages de sens Nord-Sud.

Mais ce sont les navires de guerre et les transports militaires qui accusent proportionnellement la plus forte diminution, en ne fournissant plus que 486.000 tonnes au lieu des 1.227.000 tonnes qu'ils avaient pu réunir dans la même période de 1937.

De son côté, la navigation sur lest subit un ralentissement d'autant plus sensible qu'il se mesure par rapport à un chiffre-record. La répartition de ce tonnage entre cargos ordinaires et bateaux citernes montre que la perte fut beaucoup plus marquée sur ces derniers :

	1937	1938
(en milliers de tonnes)	(neuf mois)	(neuf mois)
Tonnage net des navires sur lest (Nord-Sud et Sud-Nord réunis)	2.408	2.091
navires-citernes	2.408	2.091
autres navires	2.005	1.885
	4.413	3.977

A ne considérer que la direction Nord-Sud, le tonnage sur lest des bateaux-citernes se présente en diminution de 350.000 tonnes ou de 14,7 pour cent.

Dans cette même direction, les autres cargos légers réunissent seulement 1.825.000 tonnes, au lieu de 1.931.000 tonnes; la perte de 106.000 tonnes ainsi observée est due essentiellement à une diminution de près de moitié sur le tonnage à destination des ports de la Mer Rouge, partiellement compensée par l'accroissement du tonnage dirigé sur diverses régions et particulièrement sur les Iles de la Sonde.

(Destinations du tonnage sur lest Nord-Sud des cargos autres que les navires-citernes)

Régions	1937	1938
(en milliers de tonnes de jauge nette)	(neuf mois)	(neuf mois)
Inde et Birmanie	708	673
Ports de la Mer Rouge	598	304
Iles de la Sonde	190	276
Australie	105	117
Indochine française	72	110
Afrique orientale et îles	71	42
Chine, Japon	26	53
Ports à ordres	116	182

Tant légers que chargés, les bateaux-citernes forment un total de 4.300.000 tonnes de jauge nette, en diminution de 649.000 tonnes ou de 13,1 pour cent sur leur chiffre des trois premiers trimestres de 1937, à l'importance sans précédent.

En revanche, la navigation à moteurs atteint au chiffre encore inégalé de 8.202.000 tonnes et donne à enregistrer une augmentation de 203.000 tonnes ou de 2,5 pour cent sur le total correspondant de 1937.

Toutes catégories de transiteurs comprises, une nouvelle comparaison peut être faite du tonnage revenant aux principaux pavillons :

Pavillons	1937	1938
(en milliers de tonnes de jauge nette)	(neuf mois)	(neuf mois)
Britannique	12.804	12.917
Italien	4.412	3.448
Allemand	2.506	2.346
Néerlandais	2.144	2.220
Français	1.302	1.312

Norvégien	1.316	1.075
Japonais	785	558

C'est le tonnage sous pavillon italien qui est le plus atteint, supportant une perte de 9.64.000 tonnes, ou de plus du cinquième, imputable essentiellement à la diminution des transports militaires qui ne comptent que 204.000 tonnes, contre 969.000 tonnes.

Le tonnage à l'actif d'autres nations donne également à enregistrer des diminutions, les plus sensibles affectant le pavillon norvégien et le pavillon japonais, qui abandonnent 241.000 tonnes et 227 mille tonnes respectivement.

En revanche, le tonnage sous pavillon britannique présente un accroissement de 113.000 tonnes, conséquence du regain d'activité qui s'est manifesté dans le troisième trimestre. Il en résulte que la part du tonnage revenant à ce pavillon s'établit à plus de 50 pour cent — 50,2 pour cent exactement — au lieu de 46,8 pour cent pour les neuf premiers mois de 1937.

Toutes nationalités comprises, le tonnage net se distribue comme suit entre les diverses régions de destination ou de provenance situées au delà du Canal :

	1937	1938
(en milliers de tonnes de jauge nette)	(neuf mois)	(neuf mois)
Inde anglaise et Birmanie	6.797	6.457
Chine-Japon-Sibérie-Philippines	5.580*	5.354
Région du Golfe Persique	5.036	4.214
Iles de la Sonde et Malaisie	2.260	2.725
Ports de la Mer Rouge	3.000	1.989
Afrique orientale et îles	1.860	1.785
Australasie	1.563*	1.724
Indochine française et Siam	928	1.168
Autres régions et ports à ordres	359	337
	27.383	25.753

La plus forte diminution — 1.011.000 tonnes ou 33,7 pour cent — est accusée par le mouvement maritime qui s'établit avec les ports de la Mer Rouge; le ralentissement du trafic entre l'Italie et les ports de l'Erythrée en est la cause, de même que lui était imputable la diminution déjà constatée sur le transit total sous pavillon italien.

(\*) chiffres rectifiés.

(Lire la suite en page 21)



# ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

## Malaise Économique aux États-Unis.- Le Prix de l'Or.

### Le prix de l'or

Pour la première fois dans l'histoire, le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a dépassé le cours de 150 shillings par once de fin atteignant 150/4 1/2.

Ce mouvement de hausse dans le prix de l'or n'est que la traduction de la persistance de l'affaiblissement du sterling par rapport aux autres monnaies. On n'a pas manqué de noter une forte pression sur la monnaie anglaise, un accroissement d'opérations spéculatives et une reprise de l'exode de capitaux de Londres, tout cela basé sur la croyance que le sterling baissera davantage, idée confirmée par l'absence de réactions de la part du Fonds anglais d'égalisation des Changes.

Pendant les trois mois au cours desquels le sterling a subi l'influence de la tension diplomatique européenne, le prix de l'or s'est élevé de 8 shillings. L'importance de cette hausse est illustrée dans le tableau ci-dessous qui montre les mouvements les plus importants qui se sont produits dans les prix de l'or depuis l'abandon de l'étalon d'or en septembre 1931.

#### Prix de l'or à Londres

	Plus haut	Plus bas	Moyen.
1931 .....	126/10	84/10	92/8
1932 .....	130/8	108/4	118/1
1933 .....	134/8	118/10	124/10
1934 .....	143/3	126/8	137/7
1935 .....	149/11.5	139/10	142/1
1936 .....	142/9	137/2	140/3
1937 .....	142/8	139/3	140/9
1938 .....	150/4.5	139/5	—

Chose à noter en particulier : c'est le désir de liquider d'urgence les fonds déposés en monnaie anglaise à Londres pour éviter de plus grandes pertes qui a incité beaucoup de propriétaires continentaux à acheter de l'or au lieu de dollars. En fait, l'entièreté des 441.000 livres d'or qui ont été négociées a été pratiquement destinée à cet usage.

Dans la City, l'opinion qui prévalait il y a quinze jours au sujet de l'avenir du sterling est complètement modifiée ; en particulier, l'espoir que la signature de l'accord anglo-américain signifierait une nouvelle période de tranquillité sur le marché des changes a été neutralisé par les événements de la semaine dernière. Alors qu'il y a quinze jours, tous les financiers de la City étaient d'accord pour dire que la livre serait défendue aux environs de 4.70 dollars, à présent, on parle de 4.60 et l'on en revient à l'idée que l'accord commercial américain prévoit des clauses se-

crètes en ce qui concerne les relations sterling-dollar.

On conçoit que, devant un exode massif de fonds au détriment de Londres, le fonds anglais accepte une certaine dépréciation de la livre dans l'intérêt de ses réserves d'or ; cependant, on précise à Londres qu'il est curieux de constater que c'est toujours lorsque le Fonds se trouvait en présence d'opérations de peu d'envergure qu'il a relâché son contrôle et permis au sterling de baisser. D'où la réapparition de la croyance qu'Anglais et Américains sont d'accord pour permettre une plus grande baisse du sterling.

### Malaise économique aux États-Unis

Un malaise est perceptible dans le monde des affaires américain. On a l'impression que l'activité des affaires va se stabiliser quelque temps aux environs des niveaux actuels, quoique les perspectives pour les mois prochains — étant donné les dépenses gouvernementales en matière d'armements — soient encore considérées comme encourageantes.

Dans l'ensemble, la production industrielle continue à monter. La réduction d'activité que l'on constate dans l'industrie métallurgique semble plutôt provenir du fait que les consommateurs ont tendance à réduire leurs stocks en vue de l'établissement des inventaires plutôt que d'une véritable réduction de la demande.

Cependant, un fait qui retient l'attention est l'absence de progression dans les ventes au détail. On pense également que l'initiative privée, sans laquelle aucune prospérité n'est possible, restera encore longtemps timide, et par conséquent, peu importante. La raison que l'on donne est que tous ceux de qui l'initiative privée

peut procéder se montrent méfiants à l'égard de la philosophie socialisante du président Roosevelt. Il est de fait qu'à ce propos, l'espoir né au lendemain des élections paraît déjà être déçu.

Divers observateurs attribuent le malaise aux impôts jugés excessifs, aux chaînes financières et administratives avec lesquelles on entrave toute initiative. D'autres font observer — et, à notre avis, ils ont raison — qu'une des grandes raisons pour lesquelles la reprise aux États-Unis rencontre des obstacles réside dans la tenue médiocre des produits agricoles et, en général, dans la disparité existant entre les matières premières et les produits finis, le rajustement des derniers étant bloqué par la rigidité des salaires à un niveau élevé.

Dans le dernier bulletin de la «Cleveland Trust Company», le Colonel Ayres, bien connu dans les milieux industriels américains, en vient à se demander si une reprise durable n'est pas d'ores et déjà condamnée par la décision récemment intervenue de ne pas réduire les salaires des cheminots. A son avis, cette attitude aura comme conséquence l'obstruction à toute dépense pour du nouveau matériel ou des améliorations par les services publics et les chemins de fer, évolution qui est susceptible d'entraîner le découragement chez les épargnants à acheter des valeurs représentatives de ces industries — valeurs qui sont en tête de file et qui, comme on le sait, communiquent souvent la tendance générale.

A tout cela, il faut encore ajouter comme raison du malaise américain, le fait que la reprise aux États-Unis n'a nullement été suivie d'un redressement ailleurs. Au surplus, la baisse de la livre crée une incertitude non négligeable dont les États-Unis souffrent tout particulièrement.

## THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000  
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



# REVUE DE LA PRESSE ARABE

## La situation économique de l'Égypte

Cette question est aujourd'hui à l'ordre du jour. L'«*Ahram*» l'examine dans un article de fond :

L'intérêt que l'on porte aux choses économiques en Égypte s'est accentué depuis la fin de la crise résolue en octobre dernier. Celui-ci a été suscité en partie, par les rumeurs répandues par certains spéculateurs au sujet de la politique financière du gouvernement et de la baisse de certaines obligations ainsi que du prix du coton, principale récolte du pays. D'autre part, la propagation des bruits relatifs aux nouveaux impôts ainsi qu'à leur prochaine promulgation ont semé la panique parmi les contribuables.

### MISE AU POINT

Le ministre des Finances s'est empressé de mettre les choses au point. Dans ses déclarations faites à la Presse, il a dit qu'il pouvait affirmer que la situation de la Dette est stable et solide. Tors les facteurs baissiers sont occasionnels. Ils n'ont rien à voir avec la situation quotidienne. Ces facteurs sont dus à des fluctuations étrangères. La situation économique est très bonne. La perception des impôts se fait sans plaintes tout en observant le soin que l'on prend d'aider les contribuables et de leur faciliter le paiement de leurs dettes. Dans ces conditions la situation est satisfaisante.

### TOUT SERA NORMAL

Lorsque le ministre vit ensuite que de fausses rumeurs relatives à la politique financière étaient répandues, il déclara à un journal de langue étrangère : «*Je vous affirme que j'équilibrerai le budget par des moyens normaux. Je n'ouvrirai des crédits que ceux qui seront en accord avec nos ressources.*

Ce sont les déclarations du ministre des Finances. Cela doit suffire pour mettre un terme aux diverses rumeurs qui circulent. Le fait est que la situation financière de l'Égypte est meilleure que celle d'autres pays. La plus grande partie des obligations de la dette est entre les mains des habitants du pays. Tous sont d'avis d'équilibrer le budget. Ce n'est pas une chose impossible si les administrations gouvernementales usent de parcimonie.

### POURQUOI S'INQUIETER ?

Il n'y a donc pas lieu d'être inquiet ou d'être pessimiste. Surtout après que le Parlement ait achevé

l'examen de la question des nouveaux impôts dans une atmosphère d'apaisement imprégnée du désir de travailler dans l'intérêt public et après que le ministre des Finances ait demandé à tous ses collègues de vouloir bien envisager le prochain budget avec un évident esprit d'économie.

### CE QUI RESTE A FAIRE

Du côté de l'économie locale, il faudra soigner la production, diminuer les dépenses et lutter contre les parasites de l'agriculture. Il faudra aussi améliorer les prix, faire travailler les chômeurs, encourager l'industrie nationale. Cela n'empêche pas que nos marchés se rattachent aux marchés étrangers. Les divers pays ont pris telles mesures qui leur semblaient nécessaires, comme l'élévation des barrières douanières, etc...

Bref, notre situation économique n'inspire aucune inquiétude. Toutefois, nous ne devons pas laisser la bride au cou du hasard. Nous devons sauvegarder avec beaucoup de soins notre réputation financière distinguée.

## La solidité des finances égyptiennes

Il n'y a rien d'étonnant que le ministre des Finances parviennent à équilibrer le budget; mais ce qui est regrettable, c'est qu'il y a encore des Égyptiens qui parlent toujours de panique sur le marché financier, alors qu'ils savent que la situation financière de l'Égypte est saine et qu'il n'y a pas lieu de s'en alarmer. C'est ainsi que s'exprime le «*Doustour*» en parlant de la situation actuelle des finances égyptiennes. Voici ce qu'il écrit dans un article de fond :

Ce qu'il faut enregistrer, c'est que la situation financière de l'Égypte est solide ainsi que nous l'avons dit à diverses reprises et ainsi que l'a répété dernièrement S.E. le ministre des Finances. Mais ce qui est vraiment regrettable et déplorable à la fois, c'est qu'il y ait encore des gens s'occupant des affaires publiques et politiques, qui n'hésitent pas à mêler les rivalités personnelles, la haine ou les desseins aux questions nationales intéressantes au plus haut point toutes les classes du peuple. Il en est de même des finances de l'État et de ce qui a été dit à leur sujet par des personnes qui ne craignent plus Dieu en parlant de leur patrie et de leur nation. Ces personnes ne parlent, en effet, que de panique sur le marché des valeurs.

Elles prétendent que le gouvernement va être obligé de vendre les valeurs qu'ils possèdent. Elles ont produit des chiffres fantastiques au sujet de la défense nationale et, en ce faisant, elles ont été de mauvaise foi. Mais elles y ont persisté quand même en parlant d'un emprunt extérieur et d'autres choses.

Mais heureusement qu'aucun danger ne menace les finances de l'Égypte et point n'est besoin de crier à l'ébranlement du crédit du pays !

## La taxe sur les autos

On parle de porter cette taxe de 5 à 6 livres par véhicule annuellement. Voici ce qu'écrit le «*Mokatam*» dans un éditorial :

On dit que le Département de la Circulation voudrait élever d'une livre la taxe sur les automobiles qui serait de six livres au lieu de cinq, sous prétexte que le régime des cinq livres était fixé jusqu'au mois de septembre. Et l'on menace les automobilistes d'appliquer le curieux procédé du poids.

### POURQUOI Y A-T-IL UN PARLEMENT ?

Ce qui retient surtout notre attention, c'est que ce service gouvernemental impose ainsi une taxe et modifie un impôt indirect sans l'autorisation du Parlement. On aurait très bien pu soumettre un projet dans ce sens aux Chambres législatives.

### DE QUEL DROIT ?

Ce n'est pas une façon d'agir. Dans tous les cas, cet exemple n'est pas unique: au Ministère des Travaux Publics il y a une administration qui s'évertue à faire payer aux gens une taxe qui ne lui est pas due et un impôt qui n'existe dans aucune loi de l'État.

Ce sont là des choses sur lesquelles nous attirons l'attention du ministre des Finances. Les gens veulent bien payer la taxe additionnelle sur les automobiles, mais encore faut-il qu'elle soit sanctionnée par la loi.

Si le service du trafic a agi ainsi son geste est contraire à l'ordre public. Il ne doit plus le répéter. Le gouvernement devra promulguer un décret soumettant la question au Parlement. Si tout le monde est d'accord on appliquera l'impôt depuis sa promulgation à l'Officiel aux termes d'une loi. Quant à donner aux gens le choix entre cet impôt et l'impôt évalué au poids, c'est se moquer du monde étant donné que ce dernier est le double des six livres proposées.



# ÉCHOS ET NOUVELLES

## ANNUAIRE DES SOCIÉTÉS EGYPTIENNES PAR ACTIONS

Nous venons de recevoir l'excellente publication annuelle que notre confrère, M. Elie I. Politi, directeur-proprétaire de l'«Informateur Financier et Commercial», consacre depuis neuf ans aux Sociétés par action.

Fort volume de plus de huit cents pages, cet annuaire est devenu l'auxiliaire indispensable des hommes d'affaires. L'abondance et la variété des matières, la sûreté de l'information, la maniabilité du livre témoignent des soins que M. Politi apporte chaque année à sa publication.

L'annuaire de 1939 contient des études approfondies sur plus de 350 entreprises et des notices détaillées sur plus de 600 administrateurs de Sociétés.

La première partie du sommaire comprend des rapports de Conseils d'administration sur la situation générale de l'Égypte, un aperçu ministériel sur la politique, les finances, le budget, les dettes hypothécaires, la question fiscale — celle-ci étudiée à fond; la deuxième partie est consacrée aux administrateurs; la troisième aux Sociétés et la quatrième à la Dette publique.

Félicitons, une fois de plus, M. Politi de son beau travail.

\*\*\*

## LA SUPPRESSION DE LA CAISSE DE LA DETTE

Dès son retour de Paris, S.E. Abdel Hamid Badaoui pacha, président du Contentieux de l'Etat, a mis le Gouvernement au courant de la marche des négociations concernant la suppression de la Caisse de la Dette.

On sait que les délégués ont examiné le problème sous ses divers aspects: ils ont discuté le point de vue égyptien et le point de vue des détenteurs des titres et ont envisagé les modalités de paiement des coupons.

Le ministère des Affaires Étrangères s'est mis en rapport avec les représentants des Puissances intéressées pour arrêter certaines dispositions de l'accord qui, dit-on, sera signé prochainement. Des notes ont été échangées à ce sujet.

La suppression de la Caisse de la Dette se fera sans restriction aucune; elle le sera entièrement en faveur de l'Égypte.

C'est le ministère des Finances qui sera chargé du paiement des coupons aux détenteurs des titres résidant en Égypte. À l'étranger, cette opération sera confiée à une grande banque.

## LES MINES DE FER D'ASSOUAN

La Commission gouvernementale formée, il y a quelques mois, sous la présidence d'Abdel Razak Aboul Kheir pacha, en vue d'étudier la question de l'exploitation des mines de fer d'Assouan, vient de présenter son rapport sur ce sujet.

Le rapport confirme d'abord l'existence de très riches dépôts miniers à Assouan et dont il évalue le montant à plusieurs millions de tonnes. En ce qui concerne l'exploitation de ces mines, la Commission n'est point d'avis que le Gouvernement s'en charge lui-même, mais plutôt qu'elle soit confiée à une entreprise égyptienne privée qui se verrait accorder certains privilèges douaniers, comme l'exemption de droits sur les importations de machines.

Rappelons à ce sujet, qu'après l'échec de sa tentative d'accord avec la maison allemande Otto Wolf, l'ingénieur Labib Nessim, concessionnaire des mines d'Assouan, a conclu un accord avec un homme d'affaires anglais, le Colonel Miller, pour la mise en exécution du projet.

Le Colonel Miller n'en est pas à ses premiers travaux miniers en Égypte. Il y a deux ans, il a entrepris l'exploitation de mines dans la zone de la Mer Rouge, en constituant une Société Anonyme sous la présidence de feu Ahmed Abdel Wahab pacha, auquel a succédé le Dr. Hafez Afifi pacha.

Il est donc question actuellement de former une société anonyme anglo-égyptienne pour l'exploitation des Mines d'Assouan. Mais au préalable, on ferait appel à des ingénieurs britanniques qui seraient chargés d'effectuer les études préparatoires et notamment d'étudier la question du transport entre Assouan et Alexandrie.

\*\*\*

## LA REPARTITION DE LA CULTURE DES DIVERSES VARIÉTÉS DE COTON

Le Ministère de l'Agriculture vient de mettre au point le projet de répartition de la culture des variétés de coton par région.

Le projet prévoit la spécialisation de certains districts du Delta dans la culture du Sakel. Ce sont les districts de Denkars, Manzala, Farescour, Charbine et Talkha. Les districts suivants de la Gharbieh et de la Béhéra seront spécialisés dans la culture du Guiza 7: Mehalla-El-Kobra, Kafr El Cheikh, Dessouk, Chabrakhit, Kafr El Zayat, Damanhour, Abou Hommos et Kafr El Dawar.

Cette répartition est provisoire, vu que le Sakel et le Guiza 7 sont sujets à l'épuisement et que le ministère songe à les remplacer par le

Guiza 29 dont il commencera à distribuer les semences dès cette saison aux gros propriétaires et la saison prochaine à tous les cultivateurs dans les régions cultivées en Sakel et Guiza 7.

\*\*\*

## SOCIÉTÉ MISR POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DES HUILES

Entre :

La Banque Misr, Société Anonyme Égyptienne, (6.150 actions); Ahmed Midhat Yéghen pacha, sujet égyptien, administrateur de sociétés, (250 actions); Mohamed Talaat Harb pacha, Égyptien, administrateur de sociétés, (250 actions); Dr. Fouad Sultan, Égyptien, administrateur de sociétés, (250 actions); Tewfik Doss pacha, Égyptien, administrateur de sociétés, (250 actions); Ismail Gad Barakat bey, commerçant, Égyptien, (250 actions); Abdel Hai Khalil bey, commerçant, Égyptien, (100 actions); a été constituée une Société Anonyme sous la susdite dénomination, d'une durée de 50 (cinquante) années.

La Société aura pour objet d'exercer, tant pour son compte que pour celui de tiers, en Égypte et à l'étranger, l'industrie d'extraction des huiles de toutes substances végétales, animales ou minérales, ainsi que le raffinage et le commerce des matières ainsi extraites, et, notamment :

Acheter ou vendre ces matières en Égypte et à l'étranger;

Faire le commerce, en Égypte et à l'étranger, des produits fabriqués par la Société ou achetés par elle;

Construire, installer et acheter toutes usines de pressage et de raffinage d'huiles de toutes sortes;

Prendre ou donner en location des usines, les exploiter;

Traiter toutes affaires se rattachant, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, à l'objet social.

La Société pourra s'intéresser ou participer, d'une manière quelconque, à des entreprises similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de l'objet de la Société, tant en Égypte qu'à l'étranger, fusionner avec elles, les acquérir ou les annexer.

La Société aura son siège et domicile légal au Caire.

Son capital social est fixé à L.E. 30.000 (Trente mille livres égyptiennes), représenté par 7.500 (sept mille cinq cents) actions de L.E. 4 (livres égyptiennes quatre) chacune, dont 4.000 (quatre mille) dénommées «actions catégorie A» et 3.500 (trois mille cinq cents) dénommées «actions catégorie B».



**A LA DIRECTION DE LA  
COMPAGNIE D'ASSURANCES  
« AL CHARK »**

Nous venons d'apprendre la nomination de M. Henri Fessard, autrefois sous-directeur, au poste de Directeur Général de la Compagnie Egyptienne d'Assurances « Al Chark ».

Le choix éclairé du Conseil d'administration s'explique par les qualités de chef et les titres nombreux qui désignaient M. Henri Fessard à ces hautes fonctions.

M. Henri Fessard est ancien élève de Polytechnique (Paris), ancien diplômé de l'Institut des Actuaire Français, Officier de l'Ordre du Nil.

Il a donné la mesure de ses qualités d'administrateur, en collaborant avec le regretté M. E. Lecorney, comme sous-directeur de la Compagnie depuis sa fondation.

Par ailleurs, ses connaissances proprement scientifiques l'avaient fait choisir comme professeur de Technique des Assurances et de Mathématiques Financières au Centre Complémentaire d'Etudes Sociales Egyptiennes de l'Ecole Française de droit, du Caire et à l'Institut de Sciences Financières de l'Université Fouad Ier.

Il a été membre de la Commission gouvernementale chargée d'étudier un projet tendant à remplacer le Système de la Pension par une assurance collective, plus avantageuse, au profit des fonctionnaires de l'Etat égyptien.

Nous félicitons M. Henri Fessard pour sa promotion et nous félicitons surtout la Compagnie Al Chark du choix heureux qu'elle a su faire en la personne de son nouveau Directeur Général.

\*\*\*

**COMMERCE EXTERIEUR  
DE L'EGYPTE**

**Déficit de la Balance Commerciale**  
L.E. 5.116.124  
**Diminution des Exportations**  
L.E. 9.200.000

Le Département de la Statistique Générale de l'Etat nous communique les chiffres globaux suivants sur le commerce extérieur de l'Egypte, pendant le mois d'octobre et depuis le 1er janvier au 31 octobre des années 1937-1938.

Mois d'octobre.		
	1938	1937
Importations*		
Tabac	64.213	69.014
Autres marchandises	3.424.637	3.689.372
<b>Total</b>	<b>3.488.850</b>	<b>3.758.386</b>
Exportations*		
Cofon	1.948.914	3.268.394
Cigarettes	14.266	14.722

Autres marchandises	469.417	593.904
<b>Total</b>	<b>2.432.597</b>	<b>3.877.020</b>
Réexportations*	53.571	49.217

Du 1er janvier au 31 octobre :

Importations*	1938	1937
Tabac	624.924	584.527
Autres marchandises	28.614.953	30.325.564
<b>Total</b>	<b>29.239.877</b>	<b>30.910.091</b>
Exportations*		
Coton	16.764.518	23.506.200
Cigarettes	147.349	183.470
Autres marchandises	6.575.125	8.927.249
<b>Total</b>	<b>23.486.992</b>	<b>32.716.919</b>
Réexportations*	636.761	705.695

(\*) Compris le numéraire.

\*\*\*

**NATIONAL BANK OF EGYPT**

Situation au 31 octobre 1938 publiée en conformité de l'article 8 des statuts.

Service de Banque

	L.E.
Titres d'Etat et titres garantis par le gouvernement égypt.	11.165.539
Titres divers	3.558.395
Avances sur marchandises	3.694.208
Avances sur titres	2.914.463
Avances sur d'autres garanties	961.313
Autres avances	891.254
Effets sur l'étranger	1.122.078
Effets sur l'Egypte	165.185
Immeubles et mobiliers	221.313
Placements à courtes échéances	121.875
Comptes Banques	1.026.612
Comptes divers	1.928.190
En Caisse : L.E.	
Billets de banque	2.000.708
Or	304.888
Argent, nickel, etc.	403.461
	<b>2.709.057</b>
	<b>30.479.482</b>

L.E.

Capital (3000.000 actions de Lst. 10 chacune, entièrement libérées)	2.925.000
Fonds de réserve :	
Réserve statutaire	1.462.500
Fonds de prévoyance	1.462.500
Comptes courants, dépôts et autres	17.218.015
Gouvernement égyptien	1.280.841
Gouvernement du Soudan	842.425
Tribunaux Mixtes	1.579.324
Comptes banques	962.335
Chèques et effets à payer	180.698
Comptes divers	2.565.844

	Service d'émission de billets de Banque	
	L.E.	L.E.
Or	6.240.583	
« Treasury Bills » et « Treasury Bonds » du gouvernement Britannique (*)	5.909.417	12.150.000
Titres :		
Titres du Gouvernement Egyptien et Titres garantis par le Gouvernement Egyptien	1.500.000	
« Treasury Bills » et « War Loan » du Gouvernement Britannique	10.650.000	12.150.000
		<b>24.300.000</b>
Billets émis	L.E.	24.300.000

(\*) Par autorisation du gouvernement égyptien ces « Treasury Bills » et « Treasury Bonds » tiennent lieu d'or.

**DANS LE DOMAINE  
DES ASSURANCES  
Autour de l'incendie de Marseilles**

D'après les nouvelles qui nous parviennent d'Europe les assurances couvrant les diverses bâtisses détruites par l'incendie de Marseille, se répartissent comme suit :

Sur les Nouvelles Galeries : Une première Police Incendie de Francs 20.000.000. Une seconde Police Incendie de Frs 15.000.000.

Les souscripteurs de Londres ont assumé 34% de la responsabilité totale de la première police et 43 1/2% de la seconde, 18% de chacune des deux couvertures sont à la charge de la Cie. Helvetia et le reste est distribué parmi plusieurs compagnies continentales, dont la majorité est française.

L'Hôtel de Noailles est assuré pour la somme de Frs. 4.000.000 et le Grand Hôtel est estimé à Frs. 700.000. Les pertes entraînées par la destruction de l'Hôtel Astoria et le Théâtre Variétés ne sont pas très importantes, mais les polices garantissant l'immeuble des Hospices sont sévèrement affectées.

Comparé aux sinistres de Chicago en 1871, Boston 1872, Kingston 1882, Salonique 1917 qui ont englouti plusieurs millions de livres sterling, les dégâts dans le désastre de Marseilles ne sont pas relativement énormes et les compagnies intéressées n'en seront pas ruinées.

Au point de vue Assurance, une chose est pourtant à retenir : l'importance du calcul des proportions de risque à réassurer.



# LA PAGE DU COMMERÇANT

## CONSTITUTIONS

Entre MM. Elie J. Nada et Max Salama il a été constitué une Société en nom collectif, sous la raison sociale « Nada et Salama ». Objet: commerce de tous produits de manufacture, ainsi que commission et représentation de maisons et fabriques. Siège, Alexandrie. Durée: du 31/11/38 au 31/12/39. Signature sociale: aux deux associés conjointement.

\*\*\*

Entre MM. Oscar Guttieres-Pegna et Isaac S. Hazak, il a été constitué une société en nom collectif sous la raison sociale « Oscar Guttieres-Pegna et Isaac S. Hazak ». Objet: 1o.) La gestion et l'exploitation de l'usine pour la fabrication des tuyaux et scellés en plomb appartenant aux associés, sise au Caire; 2o.) la gestion et l'exploitation d'un terrain agricole d'une superficie de 48 feddans, sis à Bilbeis et 3o.) le recouvrement de certaines créances appartenant aux associés. Siège: Alexandrie et succursale au Caire. Durée: du 1/9/38 au 31/5/39. Signature sociale: aux deux associés conjointement.

\*\*\*

Entre MM. Serope et Agop Odabachian et deux commanditaires, il a été constitué une société en commandite simple, sous la raison sociale « Odabachian Frères and Cie ». Objet: Fabrication et le commerce en gros et en détail des chaussures de tous genres. Siège: Alexandrie. Durée 23/10/38 au 31/1/42. Montant de la Commandite: L.E. 800. Signature sociale: MM. Serope et Agop Odabachian séparément.

\*\*\*

Entre MM. Alexandre Digenis et Hippocrate Sietis, il a été constitué une Société en nom collectif sous la raison sociale « A. Digenis et H. Sietis », et la dénomination commerciale « Société d'Expansion Commerciale ». Objet: Exploitation de la Représentation en Egypte de la Maison « Ecris », Maison Pharmaco-chimique de Grèce, la vente en Egypte de produits pharmaceutiques. Siège: Alexandrie. Durée: 5 ans à partir du 26 novembre 1938. Signature sociale: à M. Alexandre Digenis seul.

\*\*\*

Entre Mme Irma Franco, épouse Joseph Grech, et une commanditaire, il a été constitué une société en commandite simple, sous la raison sociale « Irma Grech & Cie. » et la dénomination commerciale « Peggy Jeremy ». Objet: Vente en exclusivité des produits de beauté de la Maison « Peggy Jeremy » de Milan pour l'Egypte, le Liban, la Syrie et la Pa-

lestine. Siège: Alexandrie. Durée: 2 ans à partir du 1er novembre 1938. Signature Sociale: conjointement à Mme Irma Grech et M. John Naudi, gérant de la Société.

\*\*\*

Entre MM. Charles Robert Smith et Demètre Nicolaidis et un commanditaire, il a été constitué une Société en commandite simple sous la raison sociale « C.R. Smith and Co. » et la dénomination commerciale « The Near East Standard Trading Cy. ». Objet: commerce en général. Siège: Alexandrie. Durée: 1 an à partir du 1er décembre 1938. Capital: L.E. 1.000, dont 200 montant de la commandite. Signature sociale: C.R. Smith seul.

## MODIFICATION

Il appert d'un acte sous seing privé que la Société en commandite simple Richard Sablan and Cie. « Robell », a élevé son capital social à L.E. 7.000, dont L.E. 6.100 apportées par les associés commanditaires.

Il appert du procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire de l'Electricity and Ice Supply Cy. tenue à Alexandrie le 30 novembre 1938, que le capital de cette Société a été augmenté de L.E. 11.200 et porté à L.E. 67.200.

\*\*\*

Il appert d'un acte sous seing privé que les modifications suivantes ont été apportées à la Société Joseph R. Baladi and Cie. L'apport du Sieur J.R. Baladi a été porté de L.E. 1.500 à 3.000 et celui de la commandite réduite de L.E. 3.000 à 1.500.

## DISSOLUTION

Il appert d'un acte sous-seing privé que la Société en nom collectif « Abd Rabbo and Khyami » avec Siège au Hamzaoui, après le retrait du Sieur El Hag Mohamed Noury El Khyami, a été dissoute par l'associé qui en avait pris la charge, le Sieur Marouf Abd Rabbo, à partir du 15 octobre 1938.

Il appert d'un acte sous seing privé que la Société en nom collectif « Odabachian Frères » a été dissoute à partir du 23 octobre 1938 et que la suite des affaires a été reprise par la Société « Odabachian Frères and Cie ».

\*\*\*

Il appert d'un acte sous-seing privé que la Société en nom collectif R. Ackaoui and Cie, ayant siège à Alexandrie, a été dissoute à partir du 30 août 1938 et que le Sieur Georges Nakhlé en a pris seul la suite assumant l'actif et le passif.

## DEPOT DE BILANS

Bilan déposé par le Sieur Khalil Matouk, imprimeur, demeurant à Ale-

xandrie, en date du 28 novembre 1938, à fin de Concordat Préventif.

## CONCORDATS

Le concordat judiciaire accordé à Mohamed Ibrahim El Maghraby a été homologué par jugement du Tribunal Mixte du Caire du 3 décembre 1938. Remboursement de 20% en 4 versements trimestriels.

## FAILLITES

Par jugement du 3 décembre 1938 du Tribunal Mixte du Caire, le Sieur Abdou Assad Ghobrial, négociant en coton, demeurant à Massaret Samailout (Minieh), a été déclaré en faillite. Date cessation paiement: 8/9/38.

\*\*\*

Par jugement du 3 décembre 1938 du Tribunal Mixte du Caire, la Sequestration Ackaoui, à Choubrah, Le Caire a été déclarée en faillite. Date cessation paiement: 1er décembre 1938.

\*\*\*

Par jugement du 5 décembre 1938 du Tribunal Mixte d'Alexandrie, les Sieurs Abdel Moneim Abdalla Okda, Amin Abdalla Okda et Mohamed Abdalla Okda, demeurant à Damanhour, ont été déclarés en faillite. Date cessation paiement 27 octobre 1938.

\*\*\*

Par jugement du 5 décembre 1938 du Tribunal Mixte d'Alexandrie, la Raison sociale Isaac Lévy and Cie, ayant siège à Alexandrie, connue sous la dénomination « Au Papillon Blanc », a été déclarée en faillite. Date cessation paiement: 1er août 1938.

\*\*\*

Par jugement du 3 décembre 1938, du Tribunal Mixte de Mansourah, le Sieur Ahmed Aly Sid Ahmed, demeurant à Kafr el Ghab, district de Cherbine, a été déclaré en faillite. Date cessation paiement: provisoirement au 23 mars 1938.

## DIVERS

Par jugement du 5 décembre 1938 le Tribunal Mixte du Caire a décidé la clôture des faillites suivantes pour insuffisance d'actif: Saleh Eliahou Saleh et Oscar Segal.

## BARCLAYS BANK

Les bénéfices nets de l'exercice clôturé le 30 septembre se sont élevés à Lst. 439,245, soit Lst. 8,036 de plus que pour l'exercice précédent. Le dividende total est de 6 1/2 p.c pour les actions A et B, contre 6 p.c. l'an dernier.



# LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 3 déc.

Lors de la conclusion des accords de Munich, à fin septembre dernier, l'opinion s'est répandue dans les milieux d'affaires qu'une phase décisive s'ouvrirait dans l'évolution de la politique internationale. La faillite des Traités de 1919 était définitivement scellée. Il importait donc de substituer un ordre nouveau à l'ordre ancien, de redresser l'équilibre des puissances rompu en faveur des nations totalitaires, de reviser toutes les alliances anciennes.

Le «plan Chamberlain», dont nous avons exposé ici les thèmes essentiels, traçait la voie de la paix nouvelle. Avec un sûr jugement, les milieux d'affaires en avaient apprécié la valeur pratique et — à tout bien considérer — le sens équitable. Cependant, ils ne négligeaient pas l'hypothèse que des résistances se manifesterait contre la politique britannique; ils ne s'illusionnaient nullement sur la rapidité de sa mise en oeuvre; ils gardaient pleine conscience de la complexité des questions à résoudre et des intérêts à ménager.

C'est pourquoi, à une époque où les considérations d'ordre politique dominant absolument tout autre élément d'appréciation, les Bourses de valeurs, après avoir entériné l'acte de Munich par une reprise rapide, sont retombées dans une attitude de prudente réserve et de stricte objectivité à l'égard des événements. Elles ont exprimé de la sorte leur espoir latent dans le succès du plan Chamberlain et leur connaissance de ses difficultés de réalisation.

\* \* \*

L'évolution des marchés au cours de la quinzaine écoulée ne marque, à cet égard, ni changement, ni altération. Les «bonnes nouvelles» n'ont point surpris la spéculation et ne l'ont point enthousiasmée. Les «mauvaises nouvelles», qui ont exactement coïncidé avec elles, mais n'en ont annihilé l'effet psychologique, n'ont pas davantage désarmé l'opinion réfléchie.

C'est ainsi que la mise en vigueur de l'accord anglo-italien, la conclusion de l'accord commercial anglo-américain et l'élaboration de la déclaration commune franco-allemande de non-agression réciproque, bien que signifiant de considérables progrès vers la reconstruction de la paix, ont été, pour ainsi dire, contrebalancées par la tension entre les Etats-Unis et

l'Allemagne à la suite des persécutions organisées dans le Reich, par l'évocation de plus en plus insistante des revendications coloniales allemandes, par l'évolution peu satisfaisante des rapports franco-italiens et enfin par la campagne de grèves révolutionnaires déclenchée en France sous prétexte d'une opposition aux décrets-lois — mais dirigée en réalité contre la politique de rapprochement avec le Reich.

Dans cette succession rapide d'événements de sens divergents et dont l'issue prochaine échappait à toute anticipation, les milieux d'affaires ont eu nécessairement peine à faire la balance exacte et à guider leur action. Ils ont donc adopté l'attitude la plus normale en pareil cas, c'est-à-dire une abstention quasi complète. Mais si le marasme des affaires qui en est résulté a conféré aux marchés un aspect décevant, s'il y a régné une ambiance plus que médiocre, il est patent toutefois qu'il n'y a imposé aucune tendance vraiment décidée vers la baisse.

\* \* \*

Les cours de compensation établis pour la dernière liquidation à la Bourse de Bruxelles montrent que, exception faite pour quelques cas isolés qui ne signifient point d'orientation d'ensemble, le marché a subi une dépression insignifiante. Cependant, le recul de la livre sterling, évidemment consécutif à l'assombrissement de la situation internationale, introduisait dans les tendances un élément de baisse de toute première grandeur. On avait, en effet, espéré que la conclusion de l'accord commercial anglo-américain emporterait une stabilisation de fait du rapport livre-dollar aux environs de 4.70. Or, au lendemain même de la conclusion du traité, la pression sur la devise britannique s'est déclenchée avec une vigueur accrue. Le cours de la livre sterling, à New-York, est tombé à 4.62 15/16, soit au niveau qui se pratiquait lors de l'alerte du mois de septembre. Le prix de l'or sur le marché libre de Londres s'est avancé à 150 sh. l'once, soit au plus haut depuis le mois de mars 1935, époque de la répudiation du Traité de Locarno.

Même les marchés de matières premières, quoique normalement liés aux dispositions de la monnaie britannique, ont résisté à la poussée de la baisse. L'action régulatrice des Comités internationaux de contrôle du cuivre, de l'étain et du caoutchouc, mesurant les contingents de production

aux quotités déterminées par l'état des stocks et des consommations, a prévalu sur toutes autres influences.

On est donc fondé à dire que les facteurs de dépression ont été amortis dans une mesure au moins égale à celle où les facteurs de hausse ont été annulés. Dans le cas de la Bourse de Bruxelles, cette stabilisation approximative a été particulièrement frappante. L'interruption des achats d'investissement a trouvé son équivalent dans l'extrême modicité des offres. Cependant, la position s'est caractérisée par la disparition presque complète des engagements. Cependant aussi, la situation monétaire locale s'est encore améliorée en dépit des troubles internationaux et du malaise politique intérieur.

La désolidarisation totale du belga d'avec les monnaies flottantes s'est nettement affirmée dans les cours pratiqués sur les marchés des changes, dans la disparition des reports en devises et dans les entrées ininterrompues d'or à l'encaisse de la Banque Nationale. Les dépôts bancaires se sont reconstitués; le portefeuille commercial s'est amenuisé constamment, de même que les avances sur fonds publics; enfin, les émissions de Certificats de Trésorerie ont signifié une détente régulière du taux de l'argent à moyen terme. La dernière adjudication opérée s'est faite au taux de 1.61 p.c. contre 2.75 p.c. à fin septembre. Pendant la même période, la couverture des engagements à vu de l'Institut d'Emission s'est élevée de 60.33 à 68.47 p.c. Si l'altération des tendances boursières a été peu prononcée, il est visible que, concurremment, la structure du marché s'est renforcée.

A.W.

## 20.000 feddans seront asséchés et cultivés

Un projet, actuellement à l'étude au ministère des Travaux Publics, tend à assécher une partie du lac Manzaleh afin de gagner des terres à l'agriculture.

Le coût de l'entreprise est évalué à 150.000 livres. On assure que la superficie des nouvelles terres cultivables s'élèvera à 20.000 feddans.



# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 2 AU 9 DÉCEMBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS	2 Déc. 1938	9 déc. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS	2 Déc. 1938	9 déc. 1938
<b>FONDS D'ETAT</b>			<b>SOCIETES FONCIERES</b>		
Unifiée 4% ..... Lst.	93 5/16	91 3/4	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	3 9/16	3 9/16
Privilégiée ..... Lst.	85 1/4	82 15/16	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	0 59/64	0 59/64
Bons du Trésor 4½% ... L.E.	100 a.	100	Gharb. Land Cy., Fd. ... L.E.	0 5/64	0 1/16
Lots Turcs ..... Frs.	3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 1/8	3 1/8
Trib. d'Ég. 3½% ..... Lst.	96	96	Sté Fonc. d'Égypte ... Lst.	6 5/16	6 5/16
Tribut. d'Ég. 4% ..... Lst.	99 1/2	98 15/16	Wadi Kom-Ombo, Act. Lst.	6 1/64	5 7/8
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ... Lst.	31 v.	30 v.
			Anglo-Belgian Cy. .... Lst.	0 57/64	0 57/64
<b>BANQUES</b>			<b>SOCIETES IMMOBILIERES</b>		
Crédit Agr. d'Égypte, Act.			Union Foncière ..... Lst.	2 5/8	2 37/64
Ord. .... P.T.	475	475	Eg. Enter. et Dev. .... L.E.	4 3/4	4 21/32
National Bank ..... Lst.	620	31 7/8	Eg. Enter. et Dev. Fd. ... L.E.	0 1/4	0 1/4
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.	32 1/4	607	Cairo-Héliopolis ..... Frs.	268	263 1/2
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1240 a.	1215	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	9 13/16	9 11/32
Crédit Fon. Ob. lots 1903, Frs.	307 1/2	309 1/2	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	522 exc. v.	522 exc. v.
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	295	293 1/2	Egypt. Delta Land ..... L.	0 15/16	0 15/16
Crédit Fon. Obl. 3½% ... Frs.	541	541	New-Egyptian Cy. .... Sh.	13/9 3/4	13/6
Crédit Fon. Ob. 3% ..... Frs.	470 v.	470 v.	Sté. Im. Gare Cairo ..... L.E.	3 3/8	3 3/8
Crédit Fon. Obl. 3½% Em.			Koubbeh Gardens ..... L.E.	1 17/32	1 17/32
1937 ..... L.E.	92.75 exc.	92.75 exc.	Jairo Suburban Land ... L.E.	3 a.	3 a
Banque d'Athènes ..... Frs.	8 1/4	8 1/4			
Sté. An. Belgo-Egyptien-					
ne, Part Soc. .... Frs.	34	33 v.			
Land Bank, Act. Ord. ... Lst.	3 27/64	3 23/64			
Land Bank, Fond. .... Lst.	31 1/4	30 1/2			
Land Bank, Ob. 3½% ... Frs.	427	427			
Land Bank, Ob. 4% ... Frs.	68 excn.	68 excn.			
Land Bank, Ob. 4½% 1930 P.T.	710	700			
Land Bank 5% 1926 ..... Lst.	102 1/2 ex	102 1/2 exc			
Land Bank 5% 1927 ..... L.E.	100 excn.	100 excn.			
Banque Misr ..... L.E.	6 7/16	6 3/8			
Bq. Com. Grèce, Act. ... Frs.	18 1/2 exc.	18 1/2 ex.			
Mortgage Bank of Pa-					
lestine Act. Ord. .... L.E.	5,50 exc.	5,50 exc.			
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.	95,50	95,50			
Ob. 5% 1939-56 série X. L.E.	96,05	96,05			
Ob. 5% 1941-56 série Y. L.E.	94,75	94,75			
<b>EAUX</b>			<b>SOCIETES INDUSTRIELLES</b>		
Eaux Caïre, Act. .... Frs.	125 1/2	125 1/2	Crown Brewery ..... Frs.	112 a.	115 a.
Eaux Caïre, Jouiss. .... Frs.	346 1/2	341	Cie. Frigorifique ..... L.E.	5 3/16	5 3/16
Eaux Caïre, Fond. .... Frs.	2300	2350	Sté. Eg. Irrig. Act. .... L.E.	0 11/32	0 11/32
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	100 1/4 n.	100 1/4 ex	Manure Cy. .... L.E.	1 15/32	1 15/32
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	100 1/4	100 1/4 ex	Salt and Soda ..... Sh.	37/—	36/6
			Port-Said Salt ..... Sh.	42/6	42/3
			Egyptian Markets ..... Sh.	24/6	24/3
			Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	2 31/64	2 7/16
			Sue. et Raf. Eg. Ord. ... Frs.	124	122
			Sue. et Raf. Eg. Priv. Frs.	115 1/2	114 3/4
			Sue. et Raf. Eg. Ob. .... Frs.	450	460
			Sue. et Raf. Eg. Fd. ... L.E.	2 13/16	2 3/4
			Elect. Light & Pow ..... L.E.	17 3/4 exc	17 3/4 ex.
			Elect. Light Pow Jss. ... L.E.	13 3/4 exc	13 3/4 n.
			Industrie du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filature Nationale Ord. Lst.	9 1/64	8 45/64
			Cairo Sand Bricks ..... Lst.	3 1/4	2 61/64
			Imprimerie Misr ..... L.E.	7 1/4	7 1/4
			Sté. Misr Egr. Coton ... L.E.	4 a.	4 a.
			Plâtrière Ballah ..... L.E.	9 3/4	9 3/4
			Alexandria Pressing ..... Lst.	6 27/32	6 27/32 e
			«Al Chark» Cie. Ass. sur		
			la Vie ..... L.E.	5 15/16 v	5 7/8
			Soc. Ciments Portland		
			Tourah ..... P.T.	1055	1020
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5 1/4	5 5/32 v.
			The As. Cotton Ginners, Lst.	0 19/32	0 19/32
<b>TRANSPORTS</b>			<b>HOTELS</b>		
Anglo-Am. Nile Cy. ... Lst.	1 3/32	1 1/8	Gd. Hôt. Eg. Nung. .... Lst.	15	15 v.
Aut.-Om. Caïre, Act. ... L.E.	3 23/32	3 23/32	Gd. Hôt. Ob. Série A. ... Lst.	104 a.	105
Aut.-Com. Caïre, Fd. ... L.E.	0 3/8	0 3/8	Up. Eg. Hot., Nouv. ... L.E.	1 3/8	1 3/8
Menzaleh Canal, Act. ... P.T.	168 excn.	168 n.	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ... L.E.	86 3/8	86 3/8
Ch. Fer Kénéh, Act. .... Lst.	25 21/32	25 21/32	Egyptian Hot., Ord. .... Lst.	1 25/64	1 5/16
United Egypt. Nile ..... L.E.	1 1/8	1 3/32	Egyptian Hot., Priv. ... Lst.	8 1/2 v.	8 3/8
Ob. Suez 3% 2e. série ... Frs.	557	538			
Ob. Suez 3%, 3e. série ... Frs.	548	535 v.			
Suez 5% ..... Frs.	592	574			
Trams Alex., Div. .... Frs.	200	195			
Trams Alex., Act. Jouis. Frs.	18 1/2	17			
Trams Alex., Ob. 4% ... Frs.	480 excn.	480 excn.			
Trams Caïre, Parts Soc. Frs.	60 1/2	59			



# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

## DU 2 AU 9 DÉCEMBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	2 Déc. 1938	9 déc. 1938	DES VALEURS DESIGNATION	2 Déc. 1938	9 déc. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	100	100	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 13/16	0 25/32
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	101 1/16	10 1/2	Alexandria Ramleh ..... Lst.	0 3/16	0 7/8
Land Bank Act. .... Lst.	3 7/16	3 3/8	Trams Alex., Div. .... Frs.	200	191
Land Bank, Fond. .... Lst.	31	30 1/2	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	18	17
Land Bank Obl. 3½% ... Frs.	415 v.	404	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	480 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex.	68 1/2 ex.	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	13 1/2	12 31/32
Commercial Bank ..... Lst.	2	2	Presses Libres ..... L.E.	8 11/16	8 3/4
Alexandria Water ..... Lst.	14 7/16	14 5/16	Net et Pressage ..... L.E.	6 13/16 a.	7 1/8
Béhéra, Ord. .... L.E.	9 7/8	9 3/4	Alex. Pressing ..... L.E.	6 15/16 e	7 3/16
Béhéra, Priv. .... Lst.	5 1/16	5 3/64	Bonded War., Ord. .... Lst.	5 29/32	6 v.
Urb. et Rurales ..... Lst.	2 1/4	2 1/4	Bonded War., Priv. .... Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	9 1/8	8 5/8
Union Foncière ..... Lst.	2 3/4	2 3/4	Salt and Soda ..... Sh.	37/—	36/6
The Gabbarry Land ..... L.E.	2 1/32	2	Port-Said Salt ..... Sh.	42/9	42/—
La Gérance Imm. .... L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 19/32	0 19/32

## LE COMMERCE MONDIAL PAR LE CANAL DE SUEZ

(Suite de la page 13)

Il a suffi d'un tonnage de 4.214 mille tonnes de jauge nette, en diminution de 16,3 pour cent, pour assurer les échanges avec la région du Golfe Persique, tant se sont ralenties les exportations de l'Iran en huiles minérales et cérales.

Mais le mouvement maritime avec l'Inde et la Birmanie s'est montré plus résistant, en se réduisant de 340.000 tonnes ou de 5 pour cent seulement.

Un regain d'activité s'est manifesté dans le mouvement maritime à destination ou en provenance de certaines régions.

C'est le cas tout d'abord pour les Iles de la Sonde et la Malaisie dont les échanges ont nécessité un tonnage de jauge nette accru de 465.000 tonnes ou de 20,6 pour cent, en raison des expéditions plus fortes de sucre et d'huiles minérales.

De leur côté, les relations avec l'Indochine française et le Siam ont valu au Canal un tonnage augmenté de plus du quart, grâce surtout aux envois abondants de riz et de maïs.

Enfin, le commerce avec l'Australie a lui-même provoqué une reprise du mouvement maritime, plus nette d'ailleurs en sens Nord-Sud où elle atteint 13 pour cent qu'en direction opposée où elle est de 9 pour cent seulement.

## NOTRE MOUVEMENT COTONNIER

(Suite de la page 4)

Au moment où le rythme des arrivages après avoir atteint son maximum, tombe avec rapidité, nous constatons que la courbe des exportations se redresse brusquement. Cette amélioration va-t-elle se maintenir ?

On ne tarde pas à être de nouveau déçu. Tandis que le rythme des arrivages continue à se ralentir, les exportations faiblissent à nouveau, atteignant le chiffre minimum du trimestre au cours de l'avant dernière semaine de novembre: le parallélisme des deux courbes est frappant.

C'est alors qu'un nouvel essor est soudainement enregistré. Les arrivages continuent à baisser, et leur courbe coupe à nouveau celle des exportations, mais cette fois dans le sens contraire à celui du début du trimestre.

L'espoir est à nouveau permis. Sera-t-il encore une fois déçu ? C'est ce que les prochaines semaines ne manqueront pas de montrer. Nous continuerons naturellement à suivre la situation de près, car l'inquiétude ne cessera de régner tant que nous n'assisterons pas à une réduction drastique des stocks énormes qui ont jusqu'à présent, vainement attendu que les acheteurs leur accordent un intérêt nouveau et soutenu.

Nous comptons publier la semaine prochaine d'autres graphiques qui viendront compléter celui que nos lecteurs ont sous les yeux aujourd'hui. Nous tâcherons de leur montrer le plus clairement possible la place qu'occupe cette saison, par rapport à la saison précédente, les divers pays importateurs de notre coton.

Edgar Anzarut.

### AU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Dans sa réunion du mardi 6 décembre 1938, le Conseil des Ministres a décidé de créer au Ministère de la Guerre un Bureau qui sera rattaché au Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour recueillir et fournir des renseignements concernant les denrées alimentaires, tissus, matières premières, autres, véhicules et avions civils de toutes sortes, les catégories d'ouvriers, les dépôts de combustibles, et, en général, tout ce qui pourrait intéresser l'approvisionnement de l'Armée, en cas de besoin, et faciliter la vie à la population de la manière qui était suivie par le Département de l'Approvisionnement pendant la Grande Guerre. Des fonctionnaires civils effectueront ce travail et seront en contact permanent avec les hommes de l'Armée pour réaliser le but visé. L'institution de ce Bureau n'entraînera pas la création de nouveaux postes.



# Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 9 déc. 1938.

Lorsque la semaine dernière nous nous félicitons dans notre chronique de la reprise qui s'était produite sur nos bourses, nous espérions fermement qu'il nous serait enfin possible de rédiger nos revues sous une forme plus optimiste. Malheureusement les événements n'ont pas confirmé cet espoir. Une fois de plus nous sommes appelés à parler de la faiblesse des marchés, de la baisse des cours, etc., etc.

S'il y eut des événements défavorables, tels les incidents franco-italiens, par contre il faudrait tenir compte de certains facteurs qui, dans une certaine mesure, ont contribué sans contester à éclaircir un peu la situation politique internationale. Nous voulons parler tant de la déclaration officielle du gouvernement italien relative aux incidents que nous mentionnons plus haut, que de la signature de l'accord franco-allemand. Il est vrai qu'en ses temps troublés, les peuples ne font plus confiance ni aux traités ni aux déclarations des gouvernants, et, malheureusement, les événements qui se sont succédés au cours de ces dernières années justifient cette méfiance. D'ailleurs le réarmement à outrance auquel procèdent tous les pays n'est pas fait pour rassurer les esprits.

Néanmoins nous estimons que ce pessimisme est trop exagéré. Il ne faut pas se laisser aveugler par la situation politique internationale. Il est grandement temps de prendre en considération également les facteurs économiques. Or, ces derniers sont en général d'un caractère tout à fait favorable. La signature de l'accord commercial anglo-américain est appelé à avoir des répercussions heureuses sur l'ensemble du commerce mondial. Le redressement de la situation financière en France est en bonne voie. D'autre part, la reprise économique aux Etats-Unis, malgré le temps d'arrêt qu'elle vient de marquer, n'en est pas moins sérieuse et est appelée à se développer.

En ce qui concerne l'Egypte plus particulièrement, on a trop tendance à négliger ce qui devrait être interprété favorablement, pour ne tenir compte que de certains facteurs dont, par ailleurs, on a exagéré beaucoup trop les véritables répercussions. On oublie que la plupart de nos sociétés ont accru leurs dividendes, que plusieurs d'entre elles ont réalisé d'excellents résultats. On ne tient pas compte du rendement élevé de plusieurs de nos meilleurs titres, rendement qui est sensiblement supérieur au taux de l'argent dans le pays. On perd de vue que certaines législations sont appelées à avoir des répercussions favorables sur la situation économique du pays. Par exemple, la loi sur les assurances provo-

quera des investissements importants en titres égyptiens de la part des sociétés travaillant dans le pays. Elle amènera un fort mouvement de rapatriement de capitaux dans le pays, capitaux qui seront en quête d'un placement.

Les dépenses pour les armements, l'équilibre du budget, les nouveaux impôts ne doivent pas être agités à tout moment comme des épouvantails. Les déclarations réitérées du ministre des Finances devraient être prises en sérieuse considération, non pas tant pour ce qu'elles contiennent, mais surtout à cause de la personnalité même du Dr. Ahmed Maher dont on connaît l'esprit particulièrement modéré qui a été plus d'une fois mis en pratique.

Les séances de faiblesse qui se sont succédées au cours de la semaine sous revue n'ont pas manqué d'affecter sérieusement les cours de presque toutes nos valeurs qui ont perdu l'avance réalisée la semaine précédente. La faiblesse des prix du coton est venue encore accentuer cette baisse.

## FONDS D'ETAT

Ce furent les Fonds d'Etat qui furent les plus affectées par la baisse générale. Ils ont reperdu toute l'avance réalisée la semaine précédente, les cours fléchissant même au-dessous des anciens niveaux. L'Unifiée clôture à Lst. 91 3/4 contre Lst. 93 5/16. La Privilégiée termine à Lst. 83 1/2 contre Lst. 85 1/4.

## BANCAIRES

National Bank et Crédit Foncier sont les plus affectées parmi les valeurs bancaires. La première clôture à Lst. 31 7/8, en perte de 3/8, alors que le second fléchit à frs. 607, en recul de 13 francs. Le dixième abandonne 25 francs, terminant à frs. 1215. Par contre, les obligations à lots sont fermes. L'émission 1903 avance à frs. 309 1/2 contre 307 1/2, et l'émission 1911 termine à frs. 293 1/2, ne perdant que frs. 1 1/2.

L'action Banque d'Athènes n'a pas subi de changement, mais elle est offerte à frs. 8 1/4. L'action Land Bank perd quelques fractions à Lst. 3 23/64, alors que la fondateur recule à Lst. 30 1/2 contre 31 1/4.

La Banque Misr perd une fraction et est offerte à Lst. 6 3/8.

## EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire recule à frs. 341 contre 346 1/2. La fondateur, bien qu'offerte gagne 10 frs. clôturant à 2350.

Les obligations Suez ont particulièrement souffert de la faiblesse du marché. Les 3% terminent à frs. 538

contre 557 et les 5% perdant 18 frs. clôturant à frs. 574.

Les titres Trams d'Alexandrie, sous le poids des offres subissent une nouvelle baisse. La dividende clôture à frs. 195 contre 200, et la jouissance termine à frs. 17 contre 18 1/2. Et pourtant, rien que le montant de l'indemnité reconnue par la Municipalité permettrait la distribution de 10 livres à la dividende et d'une livre environ à la jouissance. La part sociale Trams du Caire offerte, fléchit frs. 58 3/4 contre frs. 60 1/2.

## FONCIERES ET IMMOBILIERES

La faiblesse des prix du coton ont influencé la tendance de ces valeurs, dont quelques-unes, toutefois, ont réussi à se maintenir inchangées. Signalons parmi ces dernières l'action Cheikh Fadl qui clôture à L.E. 39/16, la Gharbieh Land qui termine à L.E. 0 59/64.

L'action Kom-Ombo abandonne une fraction à Lst. 5 7/8 et la fondateur est offerte à Lst. 30 contre Lst. 31.

L'Union Foncière perd quelques fractions à Lst. 2 37/64. Par contre l'ordinaire Béhéra est recherchée à L.E. 9 7/8, en gain d'une fraction.

L'action Cairo-Heliopolis fléchit à frs. 263 1/2 contre frs. 268, et la fondateur recule à L.E. 9 11/32 contre 9 13/16. La Delta Land demeure inchangée à Lst. 0 15/16, alors que la New-Egyptian perd une fraction à sh. 13/6.

## INDUSTRIELLES

L'action Crown Brewery qui est recherchée depuis quelque temps enregistre une nouvelle avance à frs. 115 contre 112 1/2. La Salt and Soda clôture à sh. 36/6 contre 37/- et la Port-Said Salt termine à sh. 42/3 contre 42/6. La Financière et Industrielle demeure inchangée à L.E. 5 7/8.

L'action Egyptian Markets est offerte à sh. 24/3 contre 24/6. L'Oil-fields clôture à Lst. 2 7/16 contre 2 31/64. Même les valeurs sucrières, qui avaient été en bonne demande, ont fléchi. L'ordinaire Sucrieries clôture à frs. 122 contre 124, la Privilégiée perd un franc à frs. 114 3/4 et la fondateur abandonne une fraction à L.E. 2 3/4. La Filature Nationale d'Egypte, après avoir payé un coupon de P.T. 45, clôture à Lst. 8 45/64, en gain d'une fraction importante. L'action Ciments Tourah fléchit à P.T. 1020 contre P.T. 1055.

## HOTELIERES

L'action Upper Egypt Hotels réussit à se maintenir inchangée à L.E. 1 3/8. Par contre, l'ordinaire Egyptian Hotels est plus faible à Lst. 1 5/16 contre 1 25/64.



# LA REVUE COTONNIERE

## RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance.	Clôture 8/12/38	Clôture 1/12/38	Clôture de l'année passée.	Maximum des Prix.	Minimum
<b>Sakel.</b>					
Janvier	13.22	13.87	14.17	13.92	13.05
Mars	13.52	14.19	13.92	14.19	13.37
Mai	13.69	14.33	13.80	14.38	13.58
<b>Giza 7.</b>					
Janvier	13.21	13.79	11.61	13.86	12.95
Mars	13.38	13.91	11.70	13.99	13.07
Mai	13.47	13.98	11.77	14.00	13.32
Juillet	13.46	13.99	—	14.05	13.22
Novembre	13.22	13.64	12.15	13.67	13.00
<b>Haute-Egypte.</b>					
Décembre	10.58	10.97	9.64	11.05	10.38
Février	10.68	11.08	9.64	11.14	10.46
Avril	10.74	11.15	9.69	11.18	10.55
Juin	10.73	11.16	9.74	11.16	10.55
Octobre	10.38	10.70	9.98	10.75	10.15

NEW-YORK	
8/12/38.	Décembre 8.27 — Octobre 7.50
1/12/38.	" 8.68 — " 7.70
l'année passée.	" 7.82 — " 8.04

LIVERPOOL	
Giza 7.	Janvier 8/12/38. 7.33 — 1/12/38. 7.59
Haute-Egypte.	" " 6.02 — " 6.18
Américain.	" " 4.65 — " 4.86

Jeudi, le 8 Décembre 1938.

### CONTRATS

La tendance de reprise qu'on pouvait remarquer au milieu de la semaine dernière après la diminution de la pression provenant des ventes en fixation de fin de mois ne se maintint pas très longtemps, la confiance renaissante étant de nouveau minée par des influences contraires de l'étranger. La prompte réception de 9750 cantars au premier jour de livraison des filères Décembre (Ashmouni) fit une impression favorable, mais le marché faiblit par la suite à cause des ventes en couverture augmentées et des liquidations, notamment en Giza provoquées par des avis décourageants de l'étranger et la nervosité due aux nouvelles politiques en Europe. Une baisse totale de 30 points à New-York vendredi et samedi attribuée aux ventes générales provoquées par l'incertitude de croissance concernant la chaîne politique fermière de Washington, démoralisa tout le marché; un volume augmenté de ventes en liquidation d'anciens engagements acheteurs suivit, accompagné par des ventes en couverture et en fixation de prix; et les prix laissèrent à dollars 13.00 pour le Sakel, dollars 12.95 pour le Giza et dollars 10.38 pour l'Ashmouni enregistrant des pertes de 82, 84 et 59 points respectivement en quatre jours.

Cependant, à ces prix, un appui solide vint à la fin de la part du

commerce, des ordres de quelque importance étant reçus pour le Giza et l'Ashmouni, le contrat Sa-

kel étant aussi un peu demandé. Là-dessus les offres devinrent plus légères et un terrain appréciable fut regagné par la suite avec l'aide des couvertures de découvert et des achats réactionnaires et l'encouragement additionnel des dépêches plus fermes de New-York et de Liverpool. Avec la reprise, l'intérêt du commerce baissa de nouveau, et le marché fut depuis morne, mais, en l'absence de toute nouvelle pression de vente, les prix demeurèrent tout à fait stables.

La soudaine faiblesse des marchés américains, après une phase prolongée de stabilité, a donné un grand choc au sentiment haussier ici, (sentiment résultant en grande partie du fait que l'on croyait que le prêt du Gouvernement américain serait une barrière effective à toute baisse de prix au moment critique actuel, et mènerait, selon toute probabilité, à une hausse substantielle plus tard dans la saison) quand la rareté des approvisionnements libres commença à se faire sérieusement sentir. L'illusion de la première supposition a été démentie par la forte baisse de l'échéance Jan-

## BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE ..... L.E. 200.000

CAPITAL VERSE ..... L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones: Direction: Nos. 54700 et 55410

Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

### TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.



vier à New-York à la fin de la semaine passée de 8.50 cents à 8.16 cents, 14 points au-dessous du prix du prêt, tandis que la confiance dans la perspective d'une hausse éventuelle est en train de décroître comme conséquence de la crainte toujours plus grande d'un changement de la politique de l'Administration ou d'un vote contraire des cultivateurs dans le prochain référendum concernant les contingentements de 1939, et quoiqu'il y ait un sentiment meilleur sur le marché grâce à un plus grand appui de la part du commerce attiré à la baisse et à la position technique très améliorée à la suite des récentes grosses liquidations, il semble très improbable qu'un nouveau mouvement spéculatif soit commencé à moins d'un stimulant fourni par des évidences tangibles d'une demande croissante de la filature.

Le référendum des cultivateurs des Etats-Unis aura lieu le 10 décembre, et on saura par son résultat si un prêt (d'après les clauses de l'Agricultural Adjustment Act actuel) sera obligatoire ou non l'année prochaine. L'Acte prévoit que si dans une année, le secrétaire de l'Agriculture détermine que l'approvisionnement total (récolte plus report) dépasse de plus de 7 o/o l'approvisionnement « normal » — comme cela semble être certainement le cas cette année avec un report de 13.652.000 balles et une récolte de 12.050.000 balles, faisant un approvisionnement to-

tal de 25.702.000 balles contre un « normal » de 18.200.000 balles — des contingentements deviendront effectifs pour chaque cultivateur. Dans le cas d'un vote contraire, il n'y a pas de prêt l'année suivante. Mais même si un vote favorable samedi rend un prêt obligatoire de nouveau la saison prochaine, les marchés devront attendre jusqu'en août pour connaître quel sera son chiffre, ceci dépendant du prix du disponible le 1er août et de l'estimation d'Août de la récolte. De plus on continuera à douter si les troubles croissants concernant les stocks énormes du Gouvernement et la concurrence toujours plus grande des variétés étrangères sur les marchés mondiaux ne forceront pas éventuellement le Congrès à voter une nouvelle loi abandonnant le système actuel de prêt et subvention et le remplaçant par un système de primes pour l'exportation qui stimulera celles-ci.

Vu ces incertitudes il n'est pas du tout surprenant que les hausseurs ici aient perdu courage, surtout qu'il y a peu d'encouragement à recevoir de la situation locale de l'offre et de la demande. Une petite quantité de nouvelles affaires en Ashmouni, Giza et Maarad est encore en cours, notamment avec le Continent, mais la demande pour les autres variétés est très petite et même l'augmentation marquée de l'écart Alexandrie/Liverpool qui eut lieu dernièrement n'a pas amené des ordres

d'achats de quelque importance du Lancashire. On estime couramment que la moitié de la récolte a été vendue maintenant à l'étranger (environ 2.000.000 de cantars déjà expédiés et 1.500.000 cantars marqués pour l'embarquement) mais en supposant cela il y a encore un approvisionnement de 4.500.000 cantars pouvant être exportés. Cependant quoique la perspective actuellement soit ainsi loin d'être brillante, nous sommes enclins à penser que le marché montrera à présent une tendance plus ferme. Les récentes grosses ventes l'ont soulagé du cauchemar d'une position acheteur faible qui avait pris des proportions difficiles, et ont en même temps réduit de beaucoup le volume des ventes en fixation des échéances courantes. Toute extension de la demande du commerce devrait par conséquent trouver un approvisionnement des contrats beaucoup plus petit, et il se pourrait bien que la récente diminution de l'écart de l'Ashmouni au-dessus de l'Américain et le prix meilleur marché du Giza 7 par rapport à l'Ashmouni attireront des ordres si les prix sont stables.

#### DISPONIBLE

Le marché du disponible a été de nouveau actif cette semaine. La demande s'est portée principalement sur l'Ashmouni, les primes duquel ont haussé d'une façon appréciable; le Giza 7 et le Maarad ont aussi fait l'objet d'une bonne demande.

## BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	2/12/38		3/12/38		5/12/38		6/12/38		7/12/38		8/12/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
<b>Sakellaridis :</b>												
Janvier .....	13.88	13.72	13.53	13.51	13.40	13.07	13.20	13.12	13.19	13.20	13.31	13.30
Mars .....	14.14	13.97	13.80	13.82	13.70	13.41	13.42	13.42	13.48	13.47	13.61	13.38
Mai .....	14.34	14.15	14.—	13.99	13.81	13.59	13.60	13.62	13.65	13.65	13.75	13.77
<b>Guiza 7 :</b>												
Janvier .....	13.81	13.63	13.50	13.39	13.27	13.04	13.06	13.09	13.20	13.11	13.22	13.26
Mars .....	13.03	13.76	13.54	13.54	13.42	13.20	13.22	13.24	13.40	13.26	13.36	13.42
Mai .....	14.—	13.85	13.61	13.67	13.53	13.30	13.23	13.33	13.48	13.34	13.46	13.49
Juillet .....	14.5	13.86	13.63	13.69	13.45	13.33	13.32	13.37	13.41	13.38	13.48	13.51
Novembre .....	13.62	13.50	13.33	13.33	13.20	13.04	13.07	13.07	13.15	13.11	13.22	13.26
<b>Achmouni :</b>												
Décembre .....	11.03	10.97	10.80	10.76	10.63	10.46	10.46	10.48	10.53	10.53	10.58	10.65
Février .....	11.8	11.04	10.84	10.86	10.75	10.54	10.54	10.54	10.64	10.62	10.69	10.71
Avril .....	11.14	11.11	10.90	10.90	10.80	10.62	10.61	10.61	10.69	10.69	10.77	10.78
Juin .....	11.10	11.06	10.89	10.88	10.79	10.60	10.55	10.58	10.68	10.65	10.73	10.76
Octobre .....	10.70	10.64	10.48	10.42	10.33	10.23	10.18	10.21	10.31	10.28	10.38	10.41
<b>Graines de Coton :</b>												
Décembre .....	68.6	68.7	67.6	68.8	68.7	67.7	67.7	67.5	68.5	68.2	68.4	69.2
Janvier .....	67.3	67.5	66.5	67.3	67.—	66.5	66.5	66.3	67.1	66.6	67.1	67.8
Février .....	67.—	67.—	66.—	66.8	66.5	65.9	66.—	65.8	66.4	66.1	66.6	67.1
Avril .....	66.5	66.7	66.—	66.8	66.5	65.6	65.6	65.6	66.4	65.8	66.9	66.8



# COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

## BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2774

Alexandrie, Jeudi à Midi le 8 Décembre 1938

### COTON

#### EXPORTATIONS

Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine ...	295.041	6.181	45.364	9.700	71.719	3.933	29.243	435	3.179	20.249	149.505	3.134.113§
Même sem. 1937	238.601	2.590	19.105	2.878	21.298	50	366	125	910	5.643	41.679	2.482.319*
» » 1936	382.157	13.458	98.657	11.502	85.138	5.990	44.173	1.402	10.255	32.352	238.223	2.916.950†
Dep. 1 <sup>er</sup> Sep. 1938	3.676.657	85.603	623.089	145.915	1.077.800	44.595	329.529	5.164	37.962	280.677	2.068.380	—
Même époque 1937	3.945.503	127.576	938.289	207.037	1.530.175	38.045	280.807	8.900	65.368	331.558	2.814.639	—
» » 1936	5.187.992	153.106	1.120.789	152.899	1.129.617	59.992	441.647	9.254	67.877	375.251	2.759.930	—

Y compris stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1938 Crs 4.525.846 \* au 1<sup>er</sup> Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1936 Crs. 488.888. Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 30 Novembre 1938, Achmouni Cantars 18.116, Zagora 23.040, Divers 2.026. Total Cantars 43.182; en outre Crs. 4.474 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 47.656 à déduire du stock. Consommation à l'intérieur du pays du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 16 Novembre 1938 Cantars 76.813. N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 23 cantars.

### GRAINES DE COTON

### TOURTEAUX

### HUILE de GRAINES de COTON

Arrivages (1)	EXPORTATIONS				STOCK	Arrivages (1)	Export. (2)	Export.	
	Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)					
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs					
Cette semaine ...	106.201	42.711	—	—	42.711	888.573 §	3.420	2.559	8
Même sem. 1937..	91.132	34.840	4.200	—	39.040	1.030.385 *	480	421	—
» » 1936..	158.102	84.379	—	—	84.379	1.073.752 †	923	2.717	—
Dep. 1 <sup>er</sup> Sept. 1938	1.431.713	571.342	13.573	—	584.885	—	20.376	33.396	1.956
Même époque 1937	2.015.580	1.005.533	26.478	—	1.032.011	—	22.933	44.433	263
» » 1936.	2.230.270	1.152.618	8.796	—	1.161.414.	—	18.944	40.407	—

Y compris Stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1938.—Ard. 41.745 \* au 1<sup>er</sup> Septembre 1937—Ard. 46.816 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1936—Ard. 4.896. Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 30 Novembre 1938 environ Ard. 299.257(§) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

### FÈVES

### ORGES

	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages		Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL		Arrivages	Export.	
	Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Ardebs	Ardebs	
Cette semaine .....	499	1.221	—	—	—	59.770	1.669	—	
Même semaine 1937.....	282	331	—	7	7	48.506	393	—	
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1938.....	37.802	46.320	532	820	1.352	—	162.434	22.789	
Même époque 1937.....	34.691	14.538	383	795	1.178	—	110.078	117.703	
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1938	Ard. 7.000					Ard. 4.000			
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1937	Ard. 455					Ard. 21.613			

### BLÉS

### LENTILLES

### MAIS

### OIGNONS

	Arrivages			Arriv.		Export.		Arrivages		Export.	
	Saïdi	Béhéra	Export.	Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.		
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108Ok	Crs. 108Ok.		
Cette semaine .....	26.729	7.297	—	605	10	478	—	501	—		
Même semaine 1937.....	5.543	4.027	—	237	—	337	—	1.247	189		
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1938.....	512.480	344.819	273	13.061	61	478	—	1.009.746	800.860		
Même époque 1937.....	634.456	300.502	57.078	12.233	129	402	—	1.033.335	978.345		

Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1<sup>er</sup> Déc. 1938 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1938 Crs. —  
 Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1<sup>er</sup> Déc. 1937 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1937 Crs. —  
 N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1<sup>er</sup> Avril, pour les Maïs le 1<sup>er</sup> Déc., pour les Oignons le 1<sup>er</sup> Mars



# REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 9 décembre 1938.

Les marchés dirigeants ont fait preuve de plus d'activité. On a pu enregistrer, également, une hausse dans les prix.

Seules les bourses américaines des sucres furent très faibles, et les prix fléchirent fortement.

Notre place demeure ferme avec, cependant, peu de changements dans les prix.

## FARINES ET BLES

La cote à Chicago a clôturé à 67 cents contre 61 7/8 la semaine dernière. A Liverpool, la cote termina à sh. 4/7 5/8 contre sh. 4/5 3/4.

Comme nous l'avons déjà dit, le Gouvernement Français a défendu l'importation de farines étrangères dans toutes ses colonies, à l'exception de celles de l'Afrique du Nord. Les autorités militaires françaises ont refusé de prendre en considération toutes les offres qui leur ont été faites pour les 40.000 tonnes de blé yougoslave se trouvant entreposées dans les ports français. Le plus haut prix offert a été de 47 francs le quintal, non compris les droits fiscaux et la manipulation.

\*\*\*

Les prix locaux de la farine étrangère demeurent inchangés.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 7.3/9 pour le Brillant Brand. La qualité Charlick City vaut Lst. 7.-/-. Les autres marques valent Lst. 6.15/-.

La marchandise dédouanée cote Lst. 6.15/-, plus des droits de douane de P.T. 1310.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 12.10/- pour le Gold Medal et Lst. 12.12/6 pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut P.T. 176 et 178 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 20.245 sacs contre 21.808 sacs de la semaine passée. Celui de Port-Saïd est de 59.638 sacs contre 60.241 sacs.

Le marché de la farine égyptienne a été actif par suite d'une augmentation de la consommation. Les prix des diverses qualités sont en avance sur la semaine dernière. La farine supérieure genre Australie, vaut P.T. 110-115 le sac de 54 ocques, la qualité secondaire des minoteries à cylindres se vend P.T. 157-165 le sac de 80 ocques et la farine basse des minoteries à meules, fortement demandée, hausse à P.T. 145-148.

\*\*\*

Chez nous, la semaine a été caractérisée par un certain raffermissement des cours du blé, dont la consommation devient maintenant meilleur

avec la reprise des affaires. Les revendeurs de farines et les boulangers ont augmenté leurs achats, ce qui a permis aux meuniers d'écouler leurs stocks, en augmentant aussi les prix de vente. Tout dépendra, évidemment, de l'importance de l'offre et il est certain que si les arrivages de blé n'augmenteront pas très appréciablement, les prix continueront à monter. Pour le moment, il n'arrive sur le marché que la moitié seulement et parfois moins encore, de ce qu'il faut pour les besoins de la minoterie. On a reçu cette semaine en tout 15.463 ardebs dont 2.041 ardebs de blé Béhéri et 13.422 ardebs de blé Saïdi. Tout ce blé n'a pas été offert au marché, une partie ayant été consignée sur contrats. Les meuniers n'ont pu donc couvrir qu'une partie de leurs besoins.

\*\*\*

Les qualités moyennes de 22 1/2 kirats ont été vendues à P.T. 170 l'ardeb de 150 kilos, le Hindi Saïdi et à P.T. 160 le baladi Saïdi. Le hindi Béhéri a été payé P.T. 165 et le baladi Béhéri blanc P.T. 155 l'ardeb de 150 kilos.

## SUCRES

La cote à New-York clôture à 186 cents, en perte de 22 cents sur les cours de la semaine dernière. Par contre, le marché de Londres fut ferme et la cote avance à sh. 5/10 contre 5/8 1/4.

Les stocks de sucre en Europe, après avoir atteint un niveau minimum le 1er septembre de l'année passée, soit 15.096.000 quintaux dernière étape d'une diminution continue, sinon graduelle, commencée en 1931, se sont relevés à nouveau, le 1er septembre passé, à un des plus hauts chiffres de ces dernières années, soit 20.564.000 quintaux.

A cet accroissement, ont contribué spécialement l'Allemagne avec 127% d'augmentation par rapport à 1937, la Belgique avec 42%, la France avec 34%, la Pologne avec 29%, le Royaume-Uni avec 24%, la Suède avec 40%, la Tchécoslovaquie avec 19%. Au total, dans toute l'Europe, on arrive à une augmentation d'environ 5.470.000 quintaux, soit 36%, par rapport aux stocks de l'année passée, ce qui compense largement les faibles diminutions constatées en quelques pays.

Dans les pays extra-européens, on signale le même phénomène: dans les dépôts du Canada, de Cuba, des Etats-Unis, de Porto-Rico et de Java, les stocks de sucre se sont accrus, par rapport à l'année passée, respectivement de 3%, 29%, 111%, 66% et 5%, soit un accroissement total de 12.743.000 quintaux ou de 28% par rapport aux stocks du 1er septembre 1937. C'est ainsi que cette année au 1er septembre, on note pour la première fois depuis 1932 un nouvel accroissement des stocks de sucre

## SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

### "SEFINA" S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,  
paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —  
Emission de chèques sur l'Egypte et l'Etranger — Achat et vente de  
Billets de Banque et Monnaies Etrangères — Ouverture de Crédits  
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —  
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au  
comptant et à terme.

CAISSE D'ÉPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS



qu'on avait pu réduire à la suite des limitations assez rigoureuses des années passées. Le total des stocks s'est élevé à 37.379.000 quintaux contre 30.104.000 au 1er septembre 1937.

Quant aux stocks mondiaux, ils passent de 45.200.000 quintaux au 1er septembre 1937 à 57.943.000 quintaux au 1er septembre 1938.

Puisque la production mondiale de sucre en 1937/38 a été pratiquement égale à celle obtenue pendant la campagne 1936/37, l'accroissement des stocks qu'on constate cette année doit être attribuée à une contraction de la consommation.

\*\*\*

Ici, nous avons eu une semaine très calme, par suite d'une arrêt de la demande de sucre disponible par les pays d'alentour. Il paraît qu'une partie du sucre vendu dernièrement à la Syrie et à la Palestine, avait été achetée en spéculation, car on ne saurait expliquer autrement les offres de vente reçues sur notre place et provenant de ces mêmes marchés. Il faut noter qu'une grande quantité du sucre vendu pendant ces deux ou trois dernières semaines, avait été laissée par les acheteurs dans les Bonded de Port-Saïd, dans le but probablement, de la revendre ici même avec un certain profit, comme c'est le cas. Les nouveaux arrivages de sucre ayant été très légers et l'offre de sucre disponible restant assez modérée, il n'y a pas eu à signaler des changements notables dans les prix et c'est à Lst. 67 la tonne franco Bonded, que furent traitées les quelques affaires qui se sont présentées au cours de la semaine. D'ailleurs, l'origine a fait preuve de fermeté et ses cotations pour le chargement décembre ne sont pas allées au dessous de Lst. 6 7/8 la tonne cif Port-Saïd.

Dans le marché du sucre égyptien pour la consommation, il y a lieu de signaler une augmentation du prix du granulé-raffiné, que la Société des Sucrieries a élevé à P.T. 245 1/2 le sac de 80 ocques pour les ventes en gros. Le prix de ce sucre était de P.T. 228 1/2 le sac et la hausse est, par conséquent de P.T. 17 par sac. En détail cette qualité se vend à P.T. 3 2/10 l'ocque et c'est à ce prix qu'il faut l'acheter chez les épiciers. Les prix des autres qualités n'ont pas changé.

**RIZ**

Une fermeté remarquable a caractérisé cette semaine le marché du riz et plus particulièrement du glacé qui fut l'objet d'une bonne demande pour l'exportation. Le commerce et la spéculation se sont aussi beaucoup intéressés à toutes les qualités en général et un chiffre d'affaires assez important a été traité au cours de ces derniers jours. Le riz glacé disponible

s'est raffermi à P.T. 92 1/2 le sac de 100 kilos. le mamsouh avance à P.T. 85 1/2 et le cargo vaut P.T. 79 le sac de 100 kilos. Pour les livraisons éloignées les prix sont un peu plus bas, mais il est plutôt difficile de traiter avec les rizertes.

Le riz paddy est en forte hausse aussi. Il est traité actuellement à P.T. 485-490 la dariba franco villages et les vendeurs deviennent de plus en plus exigeants. L'avance depuis la semaine dernière est d'environ P.T. 25-30 par dariba.

Les cotations pour le riz de Ran-oon n'ont pas été modifiées. Le Steel No. 3 pour chargement décembre est offert à Lst. 9 la tonne cif Port-Saïd. La marchandise prompte est traitée à Lst. 8 7/8 la tonne franco Bonded. La demande pour le transit est presque nulle.

**SACS VIDES**

Le marché des sacs a été moins actif et il y aurait à signaler de légers reculs dans la plupart d'entre eux. Il s'agit, bien entendu de la marchandise prompte dédouanée car les cotations de l'origine nous ont porté de la hausse. On a été un peu plus facile sur notre place à la suite de

quelques nouveaux arrivages et d'une certaine contraction de la demande.

Les sacs à coton abandonnent une petite fraction et sont offerts à P.T. 4 6/40. Les sacs à oignons sont soutenus à 47 paras en dépit d'un intérêt très modéré de la part des consommateurs.

Dans les autres spécialités les lbs. 2 1/2 sont les seuls à faire exception dans la liste. Cet article est bien demandé pour l'emballage des céréales.


En fin de semaine les prix sont comme suit :

Sacs lbs.	Charg.	Disp. P.T.
2 1/4	42/—	2 18/40
2 1/2	51/—	3 6/40
3 1/4	69/—	7 36/40
5	90/—	5 12/40
5 (extra)	97/—	5 28/40

**HESSIAN CLOTH**

Oz 8 AB 200 yds Lst. 14  
Oz 10 1/2 AB 200 yds Lst. 17 la balle.  
Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.425 balles contre 2.609 balles de la semaine dernière.





# "AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

**Siège Social:** En l'immeuble de la Compagnie  
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha  
14, Rue Soliman Pacha.

**Branches Pratiquées**

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

**CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937**

**L.E. 2.354.000**

**TARIFS AVANTAGEUX**

**COMBINAISONS INTÉRESSANTES**

**MAXIMUM DE GARANTIES**

**RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE**

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT





**PROCÈS en COURS****8 DECEMBRE 1938**

**Land Bank of Egypt.** — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andrinos du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. 4 1/2 en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

**12 JANVIER 1938**

**Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez.** — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devait être fait sur la base de l'or.

\* \* \*

**14 JANVIER 1938**

**Soc. Gén. des Sucrieries et de la Raffinerie d'Egypte.** — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act. int. par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond de ladite Soc. doivent participer aux 45% de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

**Avis et Convocations****SOCIETE ANONYME DE NETTOYAGE ET PRESSAGE DE COTON****Avis aux Actionnaires**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de Nettoyage et Pressage de Coton, sont informés, que la Quinzième Assemblée Générale Ordinaire, annuelle, des Actionnaires, tenue le vendredi 25 novembre 1938, a fixé le dividende à P.T. 50, par action pour l'exercice 1937/1938 clos au 31 août 1938.

Un acompte de P.T. 20, par action ayant été payé le 1er mars 1938, le dividende complémentaire de P.T. 30, est payable aux guichets de la Banque d'Athènes, à partir du lundi 28 novembre 1938, contre présentation du Coupon No. 29.

Le Conseil d'Administration.

\* \* \*

**FILATURE NATIONALE D'EGYPTE****Société Anonyme Egyptienne****AVIS AUX ACTIONNAIRES**

Messieurs les Actionnaires sont informés que le Dividende de P.T. 45 par action pour l'exercice 1937/1938, déclaré à l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, est payable, à partir du 5 décembre 1938, aux guichets de la National Bank of Egypt à Alexandrie et au Caire, contre remise du coupon No. 20.

Alexandrie le 2 décembre 1938.

Le Conseil d'Administration.

**THE ALEXANDRIA ET RAMLEH RAILWAY Cy. Ltd.**

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 23 décembre 1938 à 16 h. 30 aux bureaux de la Compagnie, 3, Place Saad Zaghloul, premier étage, à Alexandrie.

L'ordre du jour de cette Assemblée comprend :

1. — Lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des censeurs relatifs à l'exercice du 1er octobre 1937 au 30 septembre 1938. Approbation, s'il y a lieu, des dits comptes, fixation du dividende et quitus à donner aux administrateurs.

2. — Nomination d'un ou de plusieurs censeurs pour l'exercice 1938-1939 et fixation de leur rétribution.

3. — Nomination d'administrateurs.

Les actionnaires qui voudront assister à l'Assemblée devront déposer leurs actions à Alexandrie au siège de la Compagnie ou dans une banque à Londres ou à Paris, à la Banque Ottomane. Ce dépôt devra être fait 3 (trois) jours au moins avant celui fixé pour l'Assemblée et la carte d'admission qu'ils recevront en échange leur donnera le droit d'assister à l'Assemblée, soit personnellement, soit par procuration.

**CARNET DE L'ACTIONNAIRE****ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES****Jeu di 15 décembre 1938**

**Amalgamated Ice Factories and Gold Stores.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 35, rue Fouad Ier, Alexandrie, à 6 h. p.m.

**Mardi 20 décembre 1938**

**Société Anonyme Egyptienne de Constructions «Egyco».** — Ass. Gén. Extr. au Siège du Banco Italo-Egiziano, 2, rue Toussoun pacha, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Vendredi 23 décembre 1938**

**The Kafr-el-Zayat Cotton Cy.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, à Kharmous, Alexandrie, à 5 h. p.m.

**Mardi 27 décembre 1938**

**Eastern Cy. S.A.E.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 2, rue Moufatiche (Hadra), Alexandrie, à 11 h. a.m.

**ASSEMBLEES ORDINAIRES****Mercredi 14 décembre 1938**

**Associated Cotton Ginners.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 13, rue Stamboul, Alexandrie à 5 h. p.m.

**Vendredi 16 décembre 1938**

**Egyptian Salt and Soda Cy. Ltd.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 1 rue Fouad Ier, Alexandrie, à 4 h. p.m.

**Lundi 19 décembre 1938**

**Marconi Radio Telegraph Cy. of Egypt.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue Eloui, Radio House, Le Caire, à 11 h. a.m.

**Mardi 20 décembre 1938**

**Société Anonyme des Chemins de fer de la Basse-Egypte.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue Maspéro, Le Caire, à 3 h. p.m.

**Mercredi 21 décembre 1938**

**Société Anonyme des Presses Libres Egyptiennes.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 6, rue Chérif pacha, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Jeu di 22 décembre 1938**

**Anglo-Belgian Cy of Egypt Ltd.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 25, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à midi.

**Vendredi 23 décembre 1938**

**The Alexandria and Ramleh Railway Company Limited.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 3, Place Saad Zaghloul, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Lundi 26 décembre 1938**

**Société Anonyme des Halles Centrales d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société (Marché de Bab-el-Louk), au Caire, à 4 h. p.m.

**Mardi 27 décembre 1938**

**Eastern Company S.A.E.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 2, rue Moufatiche (Hadra), Alexandrie, à 10 h. 45 p.m.

**Vendredi 30 décembre 1938**

**Sidi Salem Cy. of Egypt.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 10, rue Fouad Ier, Alexandrie.

**Mardi 10 janvier 1939**

**The Land Agency of Egypt, S.A.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société à El Tarh, à 10 h. a.m.

**CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON**

Du 1er septembre au 30 novembre 1938, la consommation de coton à Alexandrie a atteint 43.182 cantars, et celle de l'intérieur 85.000 cantars.

Celle de graines de coton a atteint 299.257 ardebs contre 307.391, laissant un stock de 525.826 ardebs.